

Des liens avec des fils d'argent. L'importance des relations avec les grands-parents

<u>Marie-Thérèse CASMAN</u> Charlotte JAMIN

Université de Liège Faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences Sociales Département de Sociologie Panel Démographie Familiale

Projet LIENS O.N.E. 2003 - 2004

Introduction

"Chaque fois que naît un enfant, un grand-père ou une grand-mère naît aussi. On ne choisit pas d'avoir des petits-enfants, pas plus qu'on ne choisit de naître. C'est quelque chose qui arrive, un cadeau du ciel. Pour l'enfant, c'est le cadeau de la vie, pour le grand-parent celui d'un nouveau lien rempli de tendresse "

(Louise Lamontagne, p. 1)



Introduction

Ces quelques pages sont destinées aux personnes qui s'occupent des enfants. Ces enfants ont souvent des relations avec leurs grands-parents.

Mais pourquoi parler des grands-parents aux professionnels de la petite enfance?

Parce que ce lien semble prendre plus d'importance vu l'évolution de la société et des modèles familiaux.

Il n'y a plus un modèle familial imposé et adopté par tous. Au contraire, il y a une multitude de familles, toutes différentes. Certaines sont déchirées, d'autres sont recomposées. Dans ce climat, il semble important que les enfants nouent des liens stables avec leurs grands-parents. Les grands-parents peuvent se révéler des alliés équilibrés et intéressants dans la construction de la personnalité de l'enfant et dans l'élaboration du lien de l'enfant avec son environnement et son entourage.

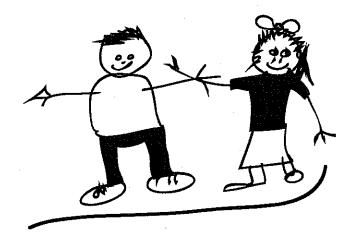
Mais, nous le verrons, les grands-parents peuvent aussi jouer un rôle qui n'est pas toujours positif. Parfois, des problèmes surgissent. La relation n'est pas l'image d'Epinal que nous transmettent les livres d'images.

Il nous semble donc primordial de s'intéresser à cette relation particulière qu'est la relation petits-enfants/grandsparents, parce que cette relation n'est pas évidente, elle ne va pas de soi.

Nous espérons ainsi fournir quelques repères aux professionnels de la petite enfance et leur être utile dans cet aspect de leur travail.

"Un couple qui décide de faire un enfant décide précisément de faire un enfant, pas de faire un grand-père, pourtant, en faisant l'un il fait l'autre et n'en a, il faut bien l'avouer, qu'une conscience très relative. (...) Cette situation est singulière : voici un événement qui va profondément transformer votre vie - à tous les niveaux - et pourtant vous n'en décidez pas, vous n'y êtes pour rien, cela vous échappe. Un événement est donc survenu, il va falloir habiter cet événement et, là, rien n'est joué d'avance" (Billé, 2002, p. 4)

1. Un peu d'histoire...



1. Un peu d'histoire ...

Thèmes abordés dans cette partie

- Evolution de l'image de grands-parents
- Autorité des personnes âgées
- Grands-parents gâteaux
- Papy-boomers
- Evolution parallèle des grands-parents et des petits-enfants
- Appartenance au monde des défavorisés et solidarité commune
- Appartenance à l'unité familiale et revalorisation

Nous allons commencer par évoquer l'évolution de l'image des grands-parents au cours des siècles derniers. Nous verrons comment leur image s'est transformée. Nous aborderons ensuite le parcours parallèle qu'ont suivi les personnes âgées et les enfants.

Mais commençons tout d'abord par la transformation de l'image des grands-parents au cours des derniers siècles.

■ Evolution de l'image de grands-parents

Selon V. Gourdon, cette évolution se fait depuis au moins deux siècles et non depuis 30 ans, comme certains le laissent entendre.

Mais quelle transformation l'image des grands-parents a-t-elle subie ?

En quelques centaines d'années, nous sommes passés de l'image du "vieillard qui doit préparer sa mort retiré du monde", à l'image de "tendres aïeux dispensateurs et récipiendaires d'une affection sans limite". (Claire Fredj, p. 1)

Revenons plus en détails sur cette évolution.

• Autorité des personnes agées

Les années 1800

Dans les années 1800, "l'enfant à sa naissance possède en moyenne la moitié de ses grands-parents. Ces aïeuls, comme on les appelle souvent alors, participent largement à l'encadrement familial en cas de crise mais aussi dans le cadre d'une solidarité quotidienne intense et souvent négligée dont l'aspect le plus visible est la garde des petits-enfants. Membres actifs au sein de la parentèle, ils sont fréquemment au contact de leurs descendants, soit qu'ils habitent sous le même toit, soit qu'ils vivent à proximité de leurs enfants." (Claire Fredj, p. 1)

A cette époque, les personnes âgées étaient moins nombreuses qu'aujourd'hui. Elles exerçaient une influence dans les dornaines familiaux, politiques et sociaux. Elles avaient une expérience et leur vécu, leur savoir leur conférait du respect. En résumé, à cette époque, les personnes âgées possédaient une véritable aura et une réelle autorité.

• Grand-parents gâteaux

L'époque des lumières

Avec l'époque des Lumières, une nouvelle image émerge: "une grand-parentalité moins obéie et crainte certes, mais heureuse et aimée, offre un contre-modèle de l'image traditionnelle du père vieillissant et despotique. Au cours du 19ème siècle, on commence à parler davantage de "grands-parents" que "d'aïeuls", terme global de désignation des ascendants." (Claire Fredj, p. 1)

Peu à peu, l'image de grand-parent "gâteau" apparaît: "Toujours verts, les cheveux blancs comme neige, les grands-parents présentent l'image d'une vieillesse préservée de la décrépitude qui les amène vers une mort sereine. Attitudes morales et attitudes physiques se rejoignent pour composer ces archétypes de grands-mères vêtues de noir, chaussant leurs lunettes pour travailler ou conter, assises dans leurs fauteuils ou de grands-pères vigoureux, un peu voûtés parfois mais dont la canne sera davantage une forme de respectabilité et d'autorité masculine que de soutien à une éventuelle faiblesse. Grands-parents aimants, grands parents complices aussi, qui adoucissent les peines des petits-enfants, leur rôle socialisateur est évident. Cela dit, leur rôle éducatif reste ambigu puisqu'il se heurte à la préséance des parents mais aussi de plus en plus à l'autre instance éducative qu'est l'école. En fait, ils apparaissent avant tout comme un conservatoire des valeurs. " (Claire Fredj, p. 2)



Selon V. Gourdon, "la montée de l'image du grand-parent "gâteau" traduit le déclin d'une vieillesse dépositaire de la tradition ancestrale et de l'autorité qui en découle, au profit d'un positionnement non hiérarchique. Les "aînés" n'obtiennent alors une place valorisée qu'à partir du moment où ils consentent à s'investir dans une relation surtout affective avec le reste de la famille." (Gourdon, 2001, p. 337)

A cette époque, nous avons donc un remaniement du lien familial qui est avant tout fondé sur la dimension affective et non plus hiérarchique. "L'amour entre grands-parents et petits-enfants fait l'objet d'une idéalisation culturelle unanime où se lit le désir de construire la famille à partir des relations de personnes à personnes plutôt qu'en fonction des statuts lignagiers de chacun. C'est alors l'ensemble des concepts holistes de la famille centrée autour de l'autorité incontestée du père-chef de famille qui entre en crise." (Gourdon, 2001, p. 339)

Mais, l'accent mis sur la dimension affective cache un affaiblissement de l'autorité symbolique. Les enfants tutoient maintenant les personnes âgées et ceux-ci perdent une part de leur autorité.

Les papy-boomers

Depuis quelques années, on note une nouvelle évolution. A l'image des grands-parents gâteau se substitue peu à peu celle de ceux qu'on appelle les papy-boomers. Cette catégorie rassemble les membres du baby-boom qui entrent actuellement dans la grand-parentalité. Cette catégorie possède des caractéristiques démographiques particulières. Citons tous d'abord leur poids démographique. En outre, cette catégorie est la génération qui s'est mariée et reproduite le plus tôt depuis au moins trois siècles. De ce fait, ils entrent plus jeunes dans la grand-parentalité.

Plus jeunes, plus occupés, ils dépoussièrent l'image des grands-parents et s'investissent énormément vis-à-vis de leur descendance. "Toujours plus nombreux, toujours plus "jeunes", dignité, autonomie résidentielle et financière, hédonisme structurent l'image des grands parents d'aujourd'hui qui jouent au sein des familles de plus en plus recomposées, un rôle de plus en plus valorisé. Ce que l'on attend d'eux peut d'ailleurs se heurter aux aspirations de ces papy-boomers, qui ont désormais bien d'autres choses à faire pendant leurs loisirs que de conter des histoires et préparer des confitures... Leur place dans la lignée s'est également transformée: longtemps génération limite, l'allongement de la durée de vie permet de plus en plus aux grands-parents d'avoir encore leurs parents..." (Claire Fredj, p. 3)

Ces papy-boomers ne ressemblent donc plus à l'image de vieillards courbés et fatigués. Cette image correspond plus à une autre génération, assez nouvelle, que l'on rencontre de plus en plus souvent: les arrières-grands-parents. En effet, il n'est plus rare aujourd'hui de voir coexister quatre générations. Mais nous reviendrons sur ce sujet dans la partie suivante.

Nous avons déjà relevé plus haut une certaine déformalisation des relations familiales. Nous avons évoqué la généralisation du tutoiement. Un autre exemple en est l'évolution des noms donnés aux grands-parents. Les noms à connotation trop vieillissante (pépé, mémère,...) sont peu à peu abandonnés au profit de surnoms personnalisés (mamina, papilou,...) voire du prénom ou d'un dérivé de celui-ci (mamyvonne,...)

En outre, selon Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, les grands-parents d'aujourd'hui "se distinguent des générations précédentes par un engagement plus massif, si on en juge au temps et à l'argent qu'ils consacrent à leurs petits-enfants." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, p. 19)

Il ne faut pas oublier aussi qu'avant, les grands-parents vivaient souvent avec le reste de la famille parce qu'ils étaient dépendants. Ils ne travaillaient plus et donc ne gagnaient plus d'argent. Pour assurer leur subsistance, les enfants les accueillaient chez eux. Aujourd'hui, c'est souvent la situation inverse qu'on rencontre. Avec l'arrivée d'aides sociales, les personnes âgées ont pu garder leur indépendance. Et même souvent, ce sont eux qui viennent en aide aux jeunes parents et non plus l'inverse.

Après avoir décrit l'évolution de l'image des grands-parents, nous allons maintenant aborder la question de l'évolution parallèle des personnes âgées et des enfants.

Evolution parallèle des grands-parents et des petits-enfants

P. Ariès propose une vision intéressante de l'évolution de ces deux catégories. Selon lui, "il existe une sorte de communauté de destin entre l'histoire de l'enfant et celle du vieillard." (Ariès, p. 13) Autrement dit, le destin et la place des grands-parents et des petits-enfants suivent un cheminement parallèle.

¹ Cette observation vaut pour la France, mais nous supposons que cette affirmation est vraie aussi pour la Belgique.



• Appartenance au monde des défavorisés et solidarité commune

Avant le 18ème siècle, les enfants et les vieillards appartenaient au monde des défavorisés. A cette époque, dans les classes sociales favorisées, les enfants des maîtres étaient assimilés et mélangés avec les serviteurs. Il y avait donc une relégation des enfants au sein de groupes sociaux inférieurs. Autre illustration, d'après P. Ariès, "les enfants de riches étaient enterrés dans la fosse aux pauvres du cimetière", contrairement aux adultes qui possédaient un "tombeau à l'intérieur de l'église". (Ariès, p. 2) On se souciait peu des enfants et il y avait un sorte de dévaluation des enfants qui étaient assimilés aux catégories inférieures.

Les vieillards appartenaient à cette même catégorie. Dans l'antiquité classique, les personnes âgées étaient considérées comme des sages. Ils avaient de l'expérience et étaient respectés. Par contre, à l'époque médiévale et au début de l'âge moderne, les vieillards, qui ne pouvaient plus se déplacer à cheval et assumer la vie active des adultes de cette époque, étaient considérés comme des êtres pitoyables et misérables et étaient relégués à l'arrière-plan de la société.

Nous voyons donc qu'à cette époque, les enfants et les vieillards étaient confinés parmi les groupes sociaux inférieurs. Peut-être est-ce dû au fait que ces deux catégories étaient plus fragiles et plus proches de la mort.

De par cette dévaluation commune, il existait, entre ces deux catégories, une sorte de solidarité. Pendant que les adultes travaillaient, les enfants et les vieillards restaient ensemble et nouaient des liens particuliers.

• Appartenance à l'unité familiale et revalorisation

A partir du 18ème siècle, les choses changent. "D'une part les enfants, d'autre part les vieillards, vont sortir des classes d'âges auxquelles ils appartenaient, ils vont être transférés dans un cadre, non pas nouveau, mais dont l'apparence et la signification seront nouvelles: dans la famille. Ils vont devenir l'un et l'autre des éléments de l'unité famillale." (Ariès, p. 16) En d'autres mots, plutôt que de rassembler les individus dans des classes d'âges, on les réunit au sein d'une autre unité : la famille.

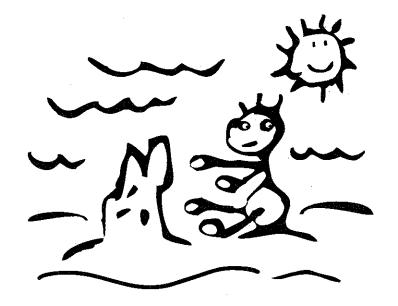
Ainsi, les enfants, à cette époque, deviennent le foyer de l'attention des adultes. Il en est de même, à peu de choses près, pour les vieillards. "En quittant leurs classes d'âges et en entrant dans la famille, eux aussi sont sortis du monde dévalué pour passer dans un monde peut-être surévalué. Ceci correspond, bien entendu, à des conditions matérielles de vie qui leur ont permis de continuer plus longtemps leur activité, ou d'exercer leur influence. Ils ont cessé, dès la fin du XVII siècle, d'être des gâteux peu agréables à voir ou à sentir et ils vont devenir, mais très vite, au cours des générations du XVIII siècle, ce qu'ils étaient dans l'Antiquité, et dont le Moyen Age les avaient détrônés, les représentants de la connaissance, de la sagesse et de l'expérience." (Ariès, p. 17)

Nous assistons donc, à cette époque, à une revalorisation des ces deux catégories, les enfants et les personnes âgées.

Ainsi, les places occupées dans la société par les petits-enfants et les grands-parents ont peu à peu évolué et ces deux catégories ont suivi un cheminement commun.

Nous allons maintenant examiner plus en détails les modifications subies par la famille.

2. Modifications de la famille



2. Modifications de la famille

Thèmes abordés dans cette partie

■ Des changements démographiques

- Durée de vie, qualité de vie et nombre de générations
- Une grand-parentalité plus longue
- Baisse de la natalité et attachement
- Plus de grands-parents que de petits-enfants
- Génération sandwich

■ Des changements sociaux

- Des grands-parents actifs
- L'impact des retraites et l'indépendance des grands-parents
- Des jeunes vieux ou des vieux jeunes
- Individualisme et disqualification des anciens
- Des liens particuliers entre mère et fille ?
- Influence du sexe du parent
- Influence du sexe de l'enfant
- Lignée
- Des beaux-grands-parents et des beaux-petits-enfants
- Des changements pour un nouveau lien

Nous allons, dans cette partie, évoquer les modifications au sein de la famille. Nous avons classé ces changements en deux catégories: les modifications démographiques et les modifications sociales. Ces changements ont une influence non négligeable sur le rôle de grands-parents, dont nous parlerons dans la partie suivante.

■ Des changements démographiques

• Durée de vie, qualité de vie et nombre de générations

Aujourd'hui, la durée et la qualité de la vie n'ont jamais atteint tel niveau. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter. Depuis un siècle environ (en 1900, l'espérance de vie était de 47 ans), l'espérance de vie a augmenté de plus de trente ans, soit l'intervalle d'une génération. Ainsi, le fait que trois générations, voire quatre soient toujours en vie n'est plus une exception.

En 2001, l'espérance de vie à la naissance atteint 75.42 ans pour les hommes et 81.67 ans pour les femmes. Pour plus de précisions, nous vous renvoyons au tableau en annexe et au site internet de l'Institut National de Statistique.

• Une grand-parentalité plus longue

L'âge moyen d'accès à la grand-parentalité est de 52 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes. Les grands-parents disposent encore de belles années devant eux et donc la durée de la vie en tant que grand-parent s'allonge. Les grands-parents ont donc la chance de connaître leurs petits-enfants, de les côtoyer pendant une durée assez longue. Ils sont souvent présents durant l'enfance et l'adolescence de leurs petits-enfants. Selon Gourdon, "alors que jusqu'au début du 20ème siècle, on pouvait espérer connaître ses petits-enfants pendant 10 ans, parfois 20 si l'on était chanceux, il est devenu courant de nos jours de demeurer en position de grand-parent plus de trente ou quarante ans, c'est-à-dire pendant la moitié de son existence d'adulte. " (Gourdon, 2001, p. 343)

• Baisse de natalité et attachement

De plus, on note une baisse de la natalité. Il semble que jamais le taux de natalité n'ait atteint un seuil aussi bas. Les grands-parents ont moins de petits-enfants et plus de temps pour nouer des contacts avec eux. De ce fait, les liens entre petits-enfants et grands-parents sont plus forts.

Les grands-parents d'antan avaient davantage de petits-enfants, la mortalité infantile était également très importante et il n'était pas rare pour un grand-parent de voir mourir plusieurs de ses enfants et petits-enfants. Il y avait donc un certain détachement pour les enfants. Aujourd'hui, la plus faible densité de l'environnement familial (moins d'enfants, moins de petits enfants) fait que l'on connaît bien chacun des petits-enfants.



² Ces chiffres sont basés sur les tables de mortalité de l'année 2001 et ont été calculés par l'Institut National de Statistique.

³ http://statble.fgov.be

• Plus de grands-parents que de petits-enfants

D'ailleurs, il semble que dans le futur, il y aura plus d'aïeuls que d'enfants. En effet, un enfant aura plus de grandsparents que les grands-parents n'auront de petits-enfants.

Génération sandwich

De par la coexistence de quatre générations, les jeunes grands-parents sont parfois surnommés la "génération sandwich". Il n'est pas rare, en effet, que de jeunes grands-parents aient encore un ou plusieurs de leurs parents. Ces jeunes grands-parents aident parfois leurs enfants en proposant leur aide en ce qui concerne le petit-enfant. Mais bien souvent aussi ces jeunes grands-parents s'occupent de leurs parents. Ces jeunes grands-parents occupent donc une place pivot : ils côtoient et aident deux générations de descendants et une générations d'ascendants.

■ Des changements sociaux

Des grands-parents actifs

Souvent, les grands-parents sont encore actifs lorsque leurs premiers petits-enfants pointent le bout de leur nez. Ils sont souvent en bonne santé et restent très occupés, même s'ils n'ont plus d'activités professionnelles. De ce fait, certains manquent de temps pour se consacrer à leurs petits-enfants.

• L'impact des retraites et l'indépendance des grands-parents

L'instauration du régime des retraites a métamorphosé les conditions de vie. Dans les siècles passés, on travaillait aussi longtemps que possible, sans bénéficier de retraites et les âgés devenaient finalement économiquement dépendants de leurs enfants. Ce dénuement des plus âgés rendait souvent inévitables la cohabitation de plusieurs générations, les anciens rendant encore quelques menus services dans la maisonnée.

Les grands-parents d'aujourd'hui sont relativement jeunes. Ils sont toujours professionnellement actifs ou fraîchement retraités, la retraite n'entraînant pas vraiment une rupture dans les conditions de vie. Même si les revenus sont inférieurs, ils ont la plupart du temps payé leur logement, les charges ont diminué et ils disposent de quelques économies. Ils sont ainsi plutôt dans une position d'aide plutôt que nécessitant une assistance.

Mais, selon Gourdon, "le déclin des solidarités "obligées" n'a pas pour autant signifié la cassure entre les générations. (...) Il n'est pas exagéré d'affirmer que les relations entre les grands-parents et la famille de leurs enfants se sont même intensifiées sur cette période." (Gourdon, 2001, p. 346)

Des jeunes vieux ou des vieux jeunes

Nous l'avons vu, l'âge moyen d'accès à la grand-parentalité se situe à 52 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes. De ce fait, les grands-parents sont parfois appelés les "jeunes vieux". Les " jeunes vieux " sont des " individus qui se situent à une période transitoire de leur vie pendant laquelle "ils sont trop vieux pour être jeunes et trop jeunes pour être vieux". " (X. Gaullier, 1998, cité par Bawin-Legros et Gauthier, 1990, p. 142) De ce fait, on note, à l'heure actuelle, une différence entre la vieillesse biologique et la vieillesse sociale (dont le marqueur reste l'accès à la retraite).

En d'autres mots, avec l'abaissement de l'âge lors de l'accès à la grand-parentalité, se marque un phénomène de lutte contre les images traditionnelles des personnes âgées comme on en voit dans les livres pour enfants. Une preuve de ce phénomène est la transformation que subit le domaine des noms des grands-parents. Les appellations vieillotes sont sacrifiées pour des surnoms plus branchés. De plus, quand il coexiste une 3ème et une 4ème génération, il faut faire preuve d'imagination pour différencier les appellations de chacune des générations. "Si la génération des arrière-grands-parents est toujours là, il faut également bien souvent inventer un nom pour distinguer les différentes générations. Papi et mami sont des noms associés à la vieillesse, les jeunes grands-parents veulent s'en distinguer. Ils ne s'y identifient pas et préfèrent une autre appellation. C'est souvent le prénom qui est choisi, ce qui suppose d'ailleurs un refus de rôle. Ces situations nouvelles sont fréquemment l'occasion d'invention de langage, de la part des petits. L'absence de formalisme est aussi une nouveauté." (Attias-Donfut, 2004, p. 2)

Individualisme et disqualification des anciens

Avant, les grands-parents avaient une autorité, une influence. Les grands-parents étaient une véritable référence. "Avant, on agissait par devoir. C'est cela qui donnait sens à la vie. Puis, dans les années 1950, ce qui guidait était plutôt le fait de vouloir réussir dans la vie. Les repères, les règles venaient de l'extérieur, il fallait s'en tenir à ce que la société ou les autorités compétentes, l'expérience des aînés disaient être bien. Aujourd'hui, ce qui donne sens est de réussir "sa vie". Et là, les conseils des aînés ont moins de place puisque chacun conçoit de construire sa vie



en fonction de ses aspirations. La transmission des anciens est disqualifiée, leurs expériences paraissent quelque peu dépassées. Actuellement, on rend visite à ses grands-parents si on les trouve "sympas" mais on n'est plus guidés par le sens du respect ou la reconnaissance." (Longneaux, 2003, p. 1)

En outre, "on s'inscrit moins dans une lignée. On n'est plus "les fils d'untel" mais des individus tous égaux en droits. D'un point de vue social, la filiation et l'intergénérationnel ne sont plus essentiels." (Longneaux, 2003, p. 1)

Au niveau social, l'accès plus important des femmes au monde du travail et parallèlement leur moins grande dépendance économique à l'égard des hommes, les progrès de la contraception, ont peu à peu entraîné le recul du mariage ainsi que des modifications des attentes de chacun au sein de la famille.

L'individualisme ambiant a pour conséquence que les parents sont plus axés sur leur épanouissement personnel que sur la durée de leur couple. Les enfants acquièrent plus rapidement une certaine autonomie sociale et affective même s'ils quittent plus tardivement le domicile parental et restent dépendants plus longtemps sur le plan financier.

Selon Claudine Attias-Donfut, "la nouvelle manière d'être parent a modifié celle d'être grand-parent. L'individualisme de la société conduit à une plus grande autonomie et à plus de respect de l'individu. La famille est devenue le lieu de révélation de soi, où on développe sa propre personnalité. Auparavant, le groupe passait en premier et imposait sa loi aux individus.

La famille moderne favorise les liens affectifs, les interrelations, l'épanouissement de ses membres. Les relations sont beaucoup plus fortes entre parents et enfants." (Attias-Donfut, 2004, p. 1)

Autrement dit, aux relations par obligation des générations précédentes succèdent les relations par affection. On se voit parce qu'on a envie de se voir et non parce qu'on y est obligé.

• Des liens particuliers entre mère et fille ?

Des liens particuliers existent parfois entre un des parents et un des enfants. Notons qu'il semble que le fait d'être en couple favorise la fonction grand-parentale. Les grands-parents gardent plus souvent leurs petits-enfants quand ils sont en couple. Quels autres facteurs favorisent ces liens particuliers?

Influence du sexe du parent

ĪS	Sexe et situation matrimoniale du grand-parent ⁵		
·	HOMME EN COUPLE	FEMME EN COUPLE	FEMME SEULE
Toutes les semaines	276	39	34
Tous les mois	22	19	14
Plus rarement	14	13	16
Total garde en dehors des vacances	63	71	64
Total garde durant les vacances	56	66	54
Total garde	78	87	78

On remarque dans le tableau ci-dessus que les grands-mères sont toujours plus présentes que les grands-pères.

"Dans les cas peu nombreux où le grand-père ne vit pas en couple, il s'occupe beaucoup plus rarement de ses petitsenfants." (Attias-Donfut et Segalen, 2001, p. 51)

Il semble que les grands-père, quand ils sont en couple, jouent plus un rôle d'assistant de la grand-mère. Ils suivent, en quelque sorte, la grand-mère.

Le sexe de l'enfant a-t-il une influence sur le fait de garder les petits-enfants?

> Influence du sexe de l'enfant

Selon le rapport sur la cohésion sociale, réalisé par la Région Wallonne, les Wallons et les Bruxellois garderaient en priorité les enfants de leur filles. Ces chiffres sont issus des données du PSBH.

⁶ Lire : 27% des grands-pères qui vivent en couple gardent leurs petits-enfants à une fréquence hebdornadaire.



⁴ Tableau extrait du livre de Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen (Attias-Donfut, Segalent, 2001, p. 23)

⁵ Le nombre de grands-pères vivant seul est trop faible pour calculer un %.

Dans le tableau ci-dessous, les sujets grands-parents qui ont des enfants des deux sexes sont classés selon qu'ils gardent majoritairement les enfants de leurs fills, de leurs filles ou les enfants de leurs fills ou de leurs filles, indifféremment.

Préférence dans les gardes en fonction du sexe de l'enfant ⁷			
DÉCLARENT PRENDRE EN CHARGE LE PLUS SOUVENT LES ENFANTS DE LEUR	Fils	FILLES	LES DEUX
Bruxelles	13 %	55.8 %	31.2 %
Flandre	21.3 %	12.5 %	66.2 %
Wallonie	33.4 %	48.5 %	18.1 %

Mais y a-t-il une lignée qui est privilégiée par rapport à l'autre?

Lignée

Il apparaît aussi dans la littérature que les grands-parents maternels soient plus impliqués vis-à-vis de leurs petitsenfants. D'ailleurs, nous le verrons plus loin, en cas d'éclatement de la cellule familiale, ce sont souvent les grandsparents paternels qui perdent contact avec leurs petits-enfants.

Selon Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, en cas de divorce, "la lignée maternelle reprend le dessus et les grands-parents paternels risquent donc d'être privés de la présence de leurs petits-enfants." (Attias-Donfut, Segalen, 2001, p. 163)

"La plus grande proximité avec les enfants de la fille, que l'on observe chez nombre de grands-mères se vérifie aussi pour le grand-père: c'est toute la lignée maternelle qui a des relations privilégiées avec les petits-enfants. La jeune mère se tourne davantage vers ses parents que vers ses beaux-parents. (...) Cette prédominance de la lignée maternelle se vérifie même quand la proximité géographique est plus grande avec la lignée paternelle." (Attias-Donfut et Segalenn, 2001, p. 52)

"Les liens matrilinéaires gardent une force beaucoup plus considérable que les liens patrilinéaires, et ce dans presque tous les domaines." (Attias-Donfut, Segalen, 2001, p. 189)

Des beaux-grands-parents et des beaux-petits-enfants

Aujourd'hui, les grands-parents se retrouvent parfois grands-parents des enfants de leur belle-fille, enfants qui ne sont pas ceux de leur fils. Ils deviennent ainsi grands-parents par alliance d'enfants avec lesquels ils n'ont aucun lien de sang. De même, certains grands-parents se remettent en couple suite à un décès ou un divorce et deviennent les grands-parents indirects de petits-enfants qui ne sont pas les leurs mais ceux de leur conjoint et ces mêmes petits-enfants doivent accueillir un nouveau grand-parent avec qui ils n'ont aucun lien "biologique".

Selon Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, le lien entre beaux-grands-parents et petits-enfants n'est pas toujours facile à construire. "Dans les familles recomposées après divorce, les enfants se trouvent pourvus de nouveaux couples de grands-parents, mais la relation peut rester très formelle si ces enfants ont atteint l'âge de la préadolescence lors du remariage de leurs parents. On sait par ailleurs que, si un lien affectif n'a pu être établi au cours des premières années de la petite enfance, ce lien ne pourra s'inventer plus tard, surtout si les conflits restent vivants." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 25)

Ce phénomène qui n'existait pas auparavant est très présent actuellement. Nous reviendrons plus en détails sur ce sujet dans la partie consacrée aux situations problématiques.

• Le rapport au temps et à la jeunesse

Nous ne pouvons pas nier non plus un rapport nouveau à certaines valeurs telles que le temps et la jeunesse. Selon Longneaux, "tout va tellement vite que ce qui prime, c'est l'instant, la jouissance immédiate. La nouvelle génération semble coupée de son passé. La notion du temps comme 'succession d'instants' l'emporte donc sur les notions de filiation et d'irréversibilité." (Longneaux, 2003, p. 3)

"Autre évolution : l'idéologie sociale qui prône la beauté, la jeunesse, la santé risque d'empêcher l'expression des différences intergénérationnelles. Comme si nous devions tous rester adolescents. Les rapports d'autorité ne sont plus de mise non plus. Les relations se situent plutôt sur le mode de la négociation, de la séduction." (Longneaux, 2003, p. 3)

Ainsi peut se marquer un décalage entre les valeurs des différentes générations. De ce fait, les relations sont parfois rendues difficiles.

⁷ Tableau extrait du premier rapport sur la cohésion sociale en Région Wallonne, p. 164



• Des changements pour un nouveau lien

Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen esquissent les principales caractéristiques de ce nouveau lien: "plus de communication entre générations alternes, une libération de l'expression de l'amour, de l'affection, une relation plus informelle et ludique. " (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 31)

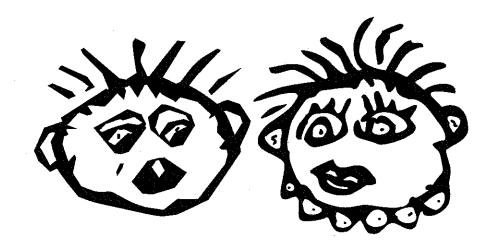
Ainsi, cette grand-mère nous explique comment elle communique avec ses petites-filles et comment elle exprime ses sentiments.

Moi, je ne sais pas de qui je tiens, finalement. Parce que si je pense à ma famille... euh... maternelle... qui sont assez bourrus... Je crois que je suis la seule à exposer comme ça... et d'être toujours en train de dire, aussi bien à mes petites-filles, mais mes petites-filles sont comme moi. "Mamina, je t'aime". Ooh et on se dit des choses comme ça. Et alors mes petites filles, je ne sais pas. Sans doute que je leur ai appris à être un peu comme ça. Elles m'écrivent, elles me font des gros cœurs et... Donc, c'est génial.

Nous le voyons, la famille a subi d'importantes modifications en quelques années. L'image traditionnelle des grands-parents n'est plus de mise. Qu'en est-il de leur rôle ?

Nous allons essayer de répondre à cette question dans la partie suivante.

3. Définition: apport et rôle des grands-parents



3. Définition:

Apport et rôle des grands-parents

Thèmes abordés dans cette partie

- Profil-type des grands-parents
- Apports des grands-parents
- Rôles des grands-parents
- Rôle d'inscription dans le temps et de structuration
- Rôle de facilitation
- Récréation et compréhension
- Rôle d'unification
- Rôle de narration et mémoire familiale
- Rôle de transmission et différenciation
- Rôle de médiation
- Rôle d'affection
- Rôle de substitution

Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir quatre générations coexister. Cette situation est inédite et oblige les parents, les grands-parents et les arrières-grands-parents à repenser leurs rôles. L'ensemble des rapports familiaux s'en trouvent modifiés. Nous alions, dans cette partie, nous intéresser aux rôles que peuvent remplir les grands-parents. Mais avant cela, nous allons aborder la question du profil des grands-parents.

Profil type des grands-parents

Les grands-parents ne forment pas une catégorie homogène. L'âge des grands-parents est d'une grande diversité et leur profil est sans doute plus varié qu'auparavant (grands parents toujours actifs professionnellement, occupés par diverses activités,).

La personne du grand-parent est souvent stéréotypée dans un sens ou dans l'autre : soit la mamy fait des confitures et de la bonne cuisine, soit une dame dynamique d'aspect encore. Certains ont du temps en abondance, d'autres ont encore beaucoup d'activités professionnelles ou autres.

Selon Bawin-Legros et Gauthier, " il est cependant inutile de vouloir prétendre que de "nouveaux grands-parents" sont parmi nous, grands-parents qui se caractériseraient par une seule et même façon de se penser et d'agir alors que tout un chacun remarquera sans peine que ce terme recouvre une multitude de situations qui vont du simple titre sans en assumer les fonctions à la pure et simple substitution parentale. " (Bawin-Legros et Gauthier, 1991, p. 143)

Nous venons de voir que les grands-parents ne forment pas une catégorie homogène. Nous allons maintenant nous intéresser aux différents apports et rôles que ceux-rci peuvent remplir.

Apports des grands-parents

Qu'apportent les grands-parents ? Pour répondre à cette question, nous avons demandé, lors d'une enquête, à différentes personnes de nous expliquer la différence entre les parents et les grands-parents. Bien que les personnes interrogées avaient des profils très différents : jeunes grands-parents, jeunes parents, jeunes adultes,... les réponses obtenues étaient assez proches.

Tous sont d'accord pour dire que chez les grands-parents, il y a moins de règles, moins de limites que chez les parents. Et puis, les grands-parents apportent tout ce que les parents ne donnent pas assez. Par exemple, le temps. Puis, les grands-parents sont là pour gâter, choyer leurs petits-enfants. Il n'y a pas le poids de l'éducation. Les grands-parents se permettent de combler ce que les parents refusent pour cause d'éducation.

Il s'agit aussi d'une relation de confiance. Parfois, on se confie plus à un grand-parent, ce sont souvent des personnes ouvertes et de bons conseils. Souvent, les relations sont plus amicales, moins autoritaires. Et puis, ces relations sont souvent plus occasionnelles. On ne voit pas autant ses grands-parents que ses parents. Cela donne aux rencontres des airs de fête où on fait des activités particulières que l'on ne ferait pas avec ses parents.

Et euh... pour les enfants, moi j'ai des souvenirs chez mes grands-parents où c'était super gai, quoi, c'était les grandes vacances, on allait se promener, on jouait. Et je crois qu'il y avait moins de règles et moins de limites imposées chez les grands-parents que chez les parents. Parce que bon, il y aura l'éducation des parents et puis les limites, il y aura l'école, donc je trouve qu'à côté de ça, c'est important aussi d'avoir un peu plus l'espace ouvert.

Hum (rires)... l'image des grands-parents...c'est...'Fin, idéalement, quand j'étais petit, c'était...les gens qui te donnaient ce que les parents ne voulaient pas me donner. C'est euh.....si maman ne voulait pas que j'ai quelque chose, ben je passais par au-dessus, j'allais chez sa mère, qui...comme j'étais ... de son petit-fils, ben ça passait mieux. Donc euh... mais ça, c'est purement matériel, donc euh... c'est ce côté-là. C'est quand je ne l'ai pas d'un côté, je vais aller de l'autre côté pour l'avoir. Euh...mais également, c'est...c'est des gens ouverts, c'est des gens qui savaient faire des choses avec toi. Et c'est avoir...p'têt cette relation de... confiance où tu vas dire des choses à ta grand-mère, en espérant que ça n'aille pas plus loin et parce que tu t'es dit que les relations sont particulières parce que c'est souvent la personne qui est la plus gentille avec toi etc.,... Là, par contre, c'est la personne ... C'est la personne qui va plus être amie-amie. " Alors, dis-moi un peu, tu en es où avec les filles? 'Fin, toutes des questions, qui ne viennent pas spécialement avec ta mère, mais qui viennent un peu plus de tes grands-parents, quoi.

Je crois que la diff... la relation entre parents-enfants, il y a une relation d'éducation qui est très ancrée euh... maintenant au niveau des grands-parents, c'est peut-être autre chose, c'est le... Le grand-parent est souvent là pour combler un petit peu ce qu'un parent aurait refusé ou... il y a peut-être parfois une relation un peu plus amicale qui s'installe entre le grand-parent et son petit fils ou... enfin, son petit enfant en général... euh... qui l'est moins au niveau parent/enfant. C'est un petit peu comme ça que je vois la chose.

Mais justement quelle est la différence avec le rôle de parent ?

Ben, qu'il n'y a pas ce poids d'éducation, ce poids de... de bien faire les choses etc.,... je pense que les grands-parents... par définition, c'est ... c'est euh... c'est une relation plus occasionnelle... je veux dire, c'est pas tous les jours, du matin au soir. C'est plus occasionnel et c'est plus... je vais dire... c'est un peu la fête quand ils se voient, c'est des activités particulières, c'est... qu'on fait ici aussi, mais qu'on fait pas systématiquement tous les jours parce qu'on travaille et parce qu'il y a d'autres trucs à faire. Donc, je pense que c'est une relation plus... oui, ce côté... cette image grands-parents gâteaux... un peu... pas où on peut tout faire, mais où c'est différent, c'est un autre monde, c'est... c'est une forme, je pense, d'autorité... et moi, je pense que c'est essentiel... pour elles et pour eux.

Ben je crois que justement les grands-parents, c'est donner des choses que les parents ne savent pas donner. C'est-à-dire que quand les petits-enfants viennent, euh... jouer avec eux... ou donner des conseils... déjà des... oui, mais ça, ça n'a rien à voir...

Ils ont un autre regard... Ils voient les choses de plus haut, donc ils se tracasseront moins pour certaines choses... Ils voient les choses avec du recul aussi, comme ils ont de l'expérience... A mon... Enfin, ils doivent être de bons conseils, quoi... Parce que parfois les parents... les parents sont tellement parfois tout le temps autour de leurs gosses enfin tous les jours, parfois on fait une montagne de... d'un petit truc, quoi... que les grands-parents sont... voient ça autrement, quoi.

Euh... les parents, c'est d'éduquer... donner de l'amour, bien sûr, mais enfin, je veux dire ... quand même, principalement, éduquer les enfants, essayer de leur inculquer des valeurs,... Les grands-parents, c'est plutôt... faire un peu les caprices des enfants, les choyer, les gâter, faire ce qu'ils n'ont peut-être pas pu faire comme ils voulaient avec nous parce qu'ils devaient respecter certaines règles, entre guillemets, et qu'on ne peut pas dire oui tout le temps à tout, quoi. Enfin, moi, je le vois chez ... ma maman, elle est fort... enfin, elle dit amen à tout, ils demandent ce qu'ils veulent et c'est ok...

Qu'est-ce qu'ils leur apportent d'après vous ?

Oh... Tout ce qu'à la limite, nous on ne leur apporte pas assez, quoi. D'abord le temps, parce qu'eux ont une patience beaucoup plus grande avec, parce qu'ils n'ont pas à travailler, enfin théoriquement, ils ne travaillent plus les grands-parents, théoriquement. Euh... donc, le temps, l'amour, de pouvoir les choyer, de pouvoir leur donner tout ce qu'ils veulent. Euh... en général, l'enfant demande, il a. Qu'ici, c'est pas vraiment notre rôle de dire amen à tout. Donc, quelque part, ça compense. Tout ce qu'on dit : " non pas ceci, va dormir, il est l'heure ", etc.,... ben eux, " Oh, c'est pas à une minute près ". Je veux dire, ils sont plus relax, plus cool, théoriquement.

Qu'elle est la différence entre la relation que l'on a avec ses parents et celle qu'on a avec ses grands-parents?

Euh... moi, j'ai eu quand même des grands-parents fort âgés. Mes parents étant... ma maman, en tout cas, étant la plus jeune et s'étant mariée tard, j'ai connu mes grands-parents qu'ils avaient déjà dans les 70-80. Mais euh... la différence. Je dirais que les grands-parents, c'est pas la vie au quotidien. C'est... de moments de vie qu'on partage avec eux. Et donc, ça peut être... Hum... comment je vais dire. moi, j'adorais discuter avec mes grands-parents de mes amis, par exemple. Quand j'avais peut-être 10-12 ans. Je me disais : " qu'est-ce que ma grand-mère doit se tracasser de mes amis ", et pourtant, elle me posait plein de questions et ça me faisait vraiment plaisir. J'ai jamais été vers eux pour demander des conseils ou quoi que ce soit. Mais, vraiment pour un échange, quoi. Un échange de vie des deux côtés. Et moi, j'en garde vraiment des souvenirs. Mais, moi, j'ai envie de dire, on ne sait pas se disputer avec ses grands-parents, quoi. Il y a un tel écart d'âge, il y a un tel écart de... de distance et tout ça. C'est vraiment quelque chose de... de bien, quand ça se passe, quoi.

Après nous être intéressés aux différents apports des grands-parents, nous allons nous centrer maintenant plus spécifiquement sur le rôle que ceux-ci peuvent jouer.

■ Rôles que remplissent les grands-parents.

Notre but ici n'est pas de donner un relevé exhaustif de tous les rôles que jouent les grands-parents. Nous souhaitons donner un aperçu de la diversité des comportements que peuvent adopter les grands-parents.

Le premier rôle que jouent les grands-parents et le plus important est leur présence. Les grands-parents jouent un rôle considérable dans le bien-être affectif des petits-enfants, simplement parce qu'ils sont là.

• Rôle d'inscription dans le temps et de structuration

Il est important pour le développement de l'enfant de pouvoir s'inscrire dans une histoire familiale. "Pour qu'un enfant puisse s'imaginer que "grandir" signifie disposer un jour du pouvoir des adultes, être capable d'avoir, à son tour, des enfants, il lui est essentiel de comprendre la cascade des générations. Il peut alors réaliser que tous, aussi grands et puissants que nous soyons, avons un jour été enfants et seront un jour appelés à disparaître. Parce que la roue de la vie tourne, rien n'est figé à jamais, le désir qui construit le futur a un sens car il s'appuie sur un passé qui est notre fondement." (Drory D., 2000, p. 19)

Souvent, les enfants sont émerveillés de découvrir que leurs parents ont été des enfants, comme eux, et qu'ils ont eu des parents. Les enfants aiment souvent que les grands-parents leur parlent de leurs parents quand ils étaient enfants. Souvent, ils s'imaginent que leurs parents ont toujours été adultes.

Ainsi, une jeune maman nous raconte qu'elle adorait entendre parler de ses parents quand ils étaient petits.

Et elle me parlait aussi de quand elle était petite et... mes grands-parents maternels étaient agriculteurs et tout ça. Et ... pour moi, ça me fascinait de savoir et de savoir comment mes parents étaient.

Les enfants perçoivent alors que les parents ont aussi été des enfants d'autres parents et ont grandi au prix d'une dynamique évolutive psychique et biologique qu'ils devront eux aussi parcourir. Les enfants prennent ainsi conscience que la place, le statut de leur parent a été acquis : ils n'ont pas toujours eu cette place. Ainsi, il est possible pour eux d'envisager leur évolution.

Les grands-parents sont un " symbole de filiation, ils aident à se situer dans la lignée. Ils garantissent le lien familial. Un lien fondamental dans la fabrication de l'être humain. Ils sont aussi pour les petits les témoins de l'enfance de leurs parents. " (Attias-Donfut, 2004, p. 2)



Les grands-parents transmettent, ils inscrivent dans une continuité générationnelle, même lorsqu'ils sont absents. On sait qui sont les grands-parents même s'ils sont décédés. Ils incarnent et symbolisent l'histoire, le temps long, la pérennité, la transmission, l'origine. La fonction de grand parent est complémentaire à celle de parent: c'est notamment l'inscription de l'enfant dans l'histoire et dans l'interrogation de ses origines. Ainsi, les grands parents n'ont pas seulement une utilité et un rôle, mais ils ont une fonction : la transmission d'un patrimoine et d'une culture, l'inscription dans le temps et dans la durée.

Ainsi, pour illustrer ces propos, prenons un contre-exemple. Une jeune fille nous a confié ne pas se sentir inscrite dans une lignée. Selon elle, c'est dû au fait qu'elle n'a pas vraiment connu ses grands-parents.

En fait, je crois, que comme mes grands-parents sont morts jeunes, je crois que c'est ça que... je ne me sens pas tellement inscrite dans une lignée. Tu vois, quand tu as tes grands-parents, t'as un peu une perspective des générations et tout, mais ... mais ici, tu vois j'ai jamais eu... J'étais trop jeune, donc j'ai jamais vraiment eu l'occasion.

Selon Y. Castellan, "par leur seule évocation, mieux encore par leur présence, et surtout s'ils peuvent coexister quelques temps avec un ou plusieurs arrières-grands-parents, les grands-parents rendent moins aiguë la question de origines. Ils ouvrent l'horizon en arrière, pour ainsi dire, et par répercussion en avant. Ils introduisent la notion d'infini par des intermédiaires tangibles, connaissables, sans lesquels une telle abstraction ne saurait s'installer." (Y. Castellan, 1998, p. 48)

Pour illustrer l'importance de cette inscription dans le temps au travers des grands-parents, reprenons les mots de Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, "les ruptures familiales instaurent un malaise dans la filiation. (...) les petits-enfants se voient le jouet de filiations incertaines, bloquant le processus d'identification nécessaire à la fabrication d'adultes complets sur le plan psychique." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 166)

Y. Castellan, citant G. Poussin, nous dit la même chose : "le seul fait de ne pouvoir se situer correctement dans sa lignée, sans qu'existe même de la part d'un parent une quelconque intention de la masquer, suffit à déstabiliser l'enfant sur le plan cognitif." (G. Poussin, 1993, pp. 172-173, cité par Y. Castellan, 1998, p. 52)

• Rôle de facilitation

Les grands-parents d'aujourd'hui apportent souvent beaucoup d'aide à leurs enfants. Ils aident plus que les générations précédentes, malgré le fait que certains ont encore une activité professionnelle.

Tant dans les familles traditionnelles que recomposées voire monoparentales, une place importante est souvent dévolue aux grands-parents retraités et tout particulièrement aux grands-mères en bonne santé.

Il peut s'agir de garder les enfants de parents qui travaillent, de les conduire à la crèche, d'aider financièrement ou d'héberger la famille si le couple parental est touché par des problèmes économiques

Attias-Donfut et Segalen disent la même chose : "l'aide grand-parentale consiste en une garde ponctuelle à la demande, vacances, week-end et soutiens de tous ordres : financiers, équipement du logement, services domestiques, prêt de voiture, etc.

Et ce d'autant plus que - la situation économique actuelle étant ce qu'elle est - les jeunes se trouvent dans des situations difficiles auxquelles ils n'ont pas été préparés ." (Attias-Donfut, 2004, p. 2)

Selon le premier rapport sur la cohésion sociale en Région Wallonne, réalisé par la direction interdépartementale de l'intégration sociale, sur base des données du PSBH, 45.1% des grands-parents Flamands et 38.4% des grands-parents Wallons se voient confier la garde de leurs petits-enfants. Les Flamands gardent donc plus souvent leurs petits-enfants que les Wallons.

Mais ces personnes se sentent-elles satisfaites du temps passé avec leurs petits-enfants ?

Satisfaction du temps passé avec les petits enfants ⁸			
	Je les vois trop	Je les vois juste assez	Je ne les vois pas assez
Bruxelles	0.4 %	72.5 %	27.1 %
Flandre	0.3 %	84.1 %	15.6 %
Wallonie	0.7 %	74.4 %	24.8 %

Nous pouvons voir dans le tableau ci-dessus que les Wallons déclarent voir leurs petits-enfants juste ce qu'il faut. Néanmoins, 1/4 des personnes interrogées souhaiteraient avoir plus de contacts avec leurs petits-enfants.

Si nous nous intéressons maintenant à la solution de garde des enfants en bas âge, il apparaît que la plus utilisée est l'appel aux grands-parents.

^a Tableau extrait du livre de Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen (Attias-Donfut, Segalent, 2001, p. 23)



Le tableau ci-dessous donne une idée des personnes ou structures d'accueil mobilisées pour la garde des enfants de moins de 2.5 ans. Nous pouvons noter que les grands-parents maternels recueillent le plus haut pourcentage, pas loin de 50%.

En outre, comme nous l'avons souligné plus haut, dans la partie consacrée aux modifications de la famille⁹, il apparaît une différence entre les grands-parents maternels et paternels en ce qui concerne la garde des petits-enfants. Il semble que les parents confient plus facilement leurs enfants aux grands-parents maternels.

par chacune des personnes ou des structure	
Grands-parents paternels	27.4 %
Grands-parents maternels	47.9 %
Autre membre de la famille	9.4 %
Aide familiale, femme de ménage	1.2 %
Gardienne	28.7 %
Autre personne privée	6.4 %
Crèche ou structure d'accueil	20 %

Toujours d'après le même rapport, il semble que c'est surtout quand les enfants rentrent à l'école que les grandsparents sont chargés de leur garde.

	s gardés par les grands-parents p fants, dont les deux parents travai	atemels et par les grands-parents matemels en fonction illent.
	Grands-parents paternels	Grands-parents maternels
Moins de 2.5 ans	27.4 %	47. 9 %
Entre 2.5 et 6 ans	47.9 %	60.4 %
Moins de 12 ans	45.7 %	63.2 %
12 ans et plus	26.4 %	56.3 %

Il semble donc que les besoins de garde soit maximal lors de la scolarité maternelle et primaire. Ces résultats confirment encore une fois la tendance des grands-parents maternels à seconder leurs enfants au niveau de la garde des petits-enfants.

Les grands-parents s'investissent beaucoup pour leurs petits-enfants. Ils les gardent, les véhiculent,... Mais il semble qu'il s'agit plutôt d'implication lors de moments "tampons" (sortie des classes, mercredi après-midi, visite chez le médecin, présence au chevet, hébergement pendant un voyage, ...) et de moments de crise (problèmes parentaux, enfants malades, problèmes professionnels,...) que d'une garde continue.

Un moment particulier est celui qui suit la naissance de l'enfant. Un lien particulier se construit entre la mère et la grand-mère. La fille vit une expérience que sa mère a vécu. Elles se retrouvent sur un même pied d'égalité. La mère peut donner des conseils à sa fille. Souvent, en cette période, les grands-mères sont aux petits soins avec leur fille.

Ainsi, une maman nous a expliqué la relation qu'elle avait avec sa mère lors de cette période particulière.

Je pense qu'ils ont attendu, enfin ils étaient impatients d'être... d'être grand-parent et là, quand F. est née, là ce qui était magique, c'était... C'est pas d'être à égalité... 'fin, c'est pas égalitaire... qu'on vivait quelque chose qu'ils avaient vécu, qu'ils connaissaient. Par exemple, au début quand... quand vous vous retrouvez avec un bébé, vous savez pas quoi faire, vous savez si ça va, si ça va pas... Enfin bon, c'est assez... assez inq... enfin un peu inquiétant au début. Je sais qu'ils passaient, ils passaient donner un bisous à F., au bébé et maman me déposait... je sais pas, elle avait fait... elle avait fait... euh... des chicons au gratin, elle en avait fait plus, elle déposait le plat et ils partaient. Et c'était magique parce que c'était... c'était tip top ce qu'il fallait... 'fin c'était... J'avais l'impression qu'elle... qu'elle... enfin tous les deux, qu'ils... oui, qu'ils étaient encore plus proche. Et... et F. les adore... enfin, c'est une très chouette... C'est une très chouette relation.

Nous pouvons donc noter un grand investissement des grands-parents par rapport à leurs enfants et leurs petitsenfants, s'expliquant par la plus grande présence des femmes sur le marché du travail.

¹⁰ Tableau extrait du premier rapport sur la cohésion sociale en Région Wallonne, p. 184



⁸ Tableau extrait du premier rapport sur la cohésion sociale en Région Wallonne, p. 163

⁹ voir page 13

• Rôle de récréation (distraction) et de compréhension

Lors de l'enfance, le rôle des grands-parents recouvre souvent un aspect ludique. Dégagé des obligations éducatives, les grands-parents ont plus l'occasion de jouer et d'amuser les enfants. Seion Y. Castellan, " les grands-parents répètent que ce n'est pas à eux d'éduquer les petits-enfants, puisque éduquer veut dire prescrire, interdire, sanctionner. Ils se cantonnent sur le terrain, tout narcissique, du plaisir partagé, des jeux et des ris, dans une démarche séductrice, opposée à la mission éducative. " (Y. Castellan, 1998, p. 46)

"Il y a plus de complicité dans les rapports, qui sont plus ludiques, moins basés sur le respect et la norme éducative et davantage sur les loisirs." (Attias-Donfut, 2004, p. 1)

Ils sont les adultes qui donnent des cadeaux, de l'argent, ont du temps pour les loisirs, les sorties, les vacances. Ils recueillent les confidences des enfants, ils peuvent quelque part en être les complices.

Quand l'enfant grandit et devient adolescent, la relation ludique se transforme souvent en relation d'écoute et de compréhension. Souvent, le jeune trouve en ses grands-parents des oreilles attentives et compréhensives. Ils deviennent parfois les confidents et les conseillers. Ainsi, les grands-parents retrouvent un peu le rôle de sage qu'ils avaient dans l'antiquité.

Pour illustrer ces propos, reprenons un extrait d'entretien avec un jeune homme qui nous parle des relations particulières qu'il a entretenues avec ses différents grands-parents. Cela permet de voir aussi l'évolution des besoins des petits-enfants. Quand il était petit, il avait une relation ludique avec son grand-père paternel. En grandissant, il a trouvé auprès de sa grand-mère maternelle une confidente.

Quand j'étais plus petit, c'était essentiellement avec mes grands-parents paternels, tout simplement parce que... je crois que ça a beaucoup joué, moi j'étais d'une nature très bricoleuse et que mon grand-père paternel l'était aussi, que bon son garage, c'était un coin à bordel formidable pour des gamins qui avaient 7-8 ans, donc euh... on s'est toujours très très amusés à ce niveau-là, on aimait bien tout ce qui était travail dans le bois, on y allait régulièrement. L'Ourthe coulait à 100m et moi qui aimait bien la pêche etc.,... ben c'était un endroit rêvé également. Je crois que c'est ça qui m'a attiré beaucoup plus dans les premières années vers mon grand-père paternel, avec qui maintenant je garde encore des relations, mais ça se limite beaucoup à ma situation de vie générale : point de vue emploi,...Ca se limite plutôt au niveau emploi, "qu'est-ce que tu fais, etc.,... (...) Je veux dire, ca se limite à ce genre de situations.

- (...) En ce qui concerne ma grand-mère maternelle, là c'est une relation beaucoup plus intime. Euh.... je discuterais à la limite de... de choses plus intimes que ce que je discuterais avec ma maman. Il y a des sujets que j'aborderais plus facilement avec ma grand-mère qu'avec ma maman.
- (...) Faut dire que c'est une dame qui a toujours été extrêmement ouverte à la jeunesse... qui est vraiment d'une douceur... Et je crois quand j'aborde certains sujets avec elle, je ... je suscite une réponse faisant intervenir son expérience de la vie, je vais dire. Elle a 83 ans et, je crois que c'est ça que je recherche quand je traite ce genre de sujets avec elle. Toujours très posée...(...) Elle a parfois une vue un peu plus... Plus de recul, terre-à-terre, comme l'ont beaucoup de grands-parents, je vais dire. On va directement au problème, directement à la solution et de manière très simple.

• Rôle d'unification

Point central, ils rassemblent la famille autour d'eux. Ils rassemblent les informations sur la famille et ce sont souvent eux qui sont à l'origine des " grands " rassemblements de famille. Les grands-parents créent du lien, s'il y a plusieurs enfants ou petits-enfants, ils sont ceux qui donnent des nouvelles des uns aux autres, chez qui on se croise.

Pour illustrer ce rôle unificateur, reprenons quelques extraits de différents entretiens

Tout d'abord, un extrait d'un entretien avec une grand-mère qui a encore sa mère. Cette arrière-grand-mère joue un rôle fédérateur.

Ben, je crois que bon, dans notre cas, ici, c'est maman... qui a continué et qui... qui essaie que tout le monde se rencontre... Et même avec mon cousin et le fils de... Et bon etc.,... et que tout le monde... ait des nouvelles de tout le monde...

Donc, il y a une personne centrale?



Ah oui, moi je crois qu'il y a une personne centrale... Et qui aime bien inviter, qu'on se réunisse pour des occasions... Elle fait les anniversaires... Mais, je crois qu'il faut une personne centrale, qu ait vraiment envie de.... réunir...

Un autre extrait qui parle d'une autre grand-mère unificatrice, qui aime les grandes tables.

Le point de ralliement, c'est véritablement ma grand-mère... donc, qui... nous invite encore bien aux congés, etc.,... elle aime encore bien qu'on vienne manger ensemble etc.,... elle aime bien les grandes tables bien remplies. Et en plus de ça, on s'est toujours, on s'est toujours bien entendu. (...) Les seuls rituels qu'on pourrait considérer entre guillemets, c'est le fait de se retrouver ensemble autour de ma grand-mère aux... aux occasions, essentiellement aux congés etc.,... Parce que c'est clair que l'on se recentralise très fort et que c'est un véritable point de ralliement.

• Rôle de narration et mémoire familiale

Il est indispensable pour savoir qui on est, de savoir d'où on vient. Les grands-parents peuvent jouer le rôle de chroniqueur et ainsi permettre aux enfants d'en apprendre plus sur l'histoire familiale. Ils transmettent aussi des valeurs.

Reprenons les propos d'un jeune homme récemment marié

Je vais te demander de compléter la phrase : la famille c'est...?

Des racines... ses racines. C'est de là qu'on puise ce qu'on est... et alors, à l'image un peu d'un arbre, on va puiser dans nos racines et c'est nous qui redonnons ce qu'on veut, quoi. On s'inspire de ça, c'est notre base, comme notre terreau. Et alors, ce qu'on... ce qu'on est, c'est ce qu'on veut être... Mais on a ces valeurs inculquées, mais on a aussi d'autres choses qui arrivent, qui entrent en jeu...

Les grands-parents peuvent jouer " un rôle précieux en donnant des racines aux nouvelles générations. Ils transmettent un passé, racontent des histoires, se remémorent des faits et tout cela aidera les petits-enfants à comprendre d'où ils viennent.

En donnant des racines, on libère les jeunes générations de ce passé. Ne pas connaître son passé, c'est en effet, se condamner à le reproduire et donc à en souffrir sans comprendre. Il revient donc aux grands-parents de révéler les secrets de famille, aussi douloureux soient-ils.

En libérant les jeunes de leur passé, ils accomplissent ainsi le destin de chaque famille qui est d'être quittée par ses enfants. " (Longneaux, 2003, p. 3)

Les grands-parents contribuent à l'élaboration de souvenirs (de bons moments, de cadeaux, ...) et pour de Singly, "le monde des souvenirs est un fief de l'identité intime".

Selon Y. Castellan, les grands-parents "ont connu ou connaissent les uns et les autres, ils les ont vus à l'œuvre. Ils ont recueilli les légendes familiales portant sur les générations disparues : tel oncle aventureux, tel cousin chanceux ou ruiné, tel arrière-grand-père héros valeureux. Les milles facettes des caractères, des relations, des destinées offrent aux petits-enfants un catalogue de "possibles" avec lequel ils auront à jouer plus tard. Elles les situent dans un cadre temporel et culturel différent, mais fortement relié à eux , illustré de photographies ou de portraits, de lettres, de menus témoins tels un missel, un éventail, un bouquet de mariée. Elles permettent une sorte d'enseignement sans pression didactique, sur un "jadis" dont leur imagination pourra tracer quelques contours dans un parfum d'éternité. La grand-mère va être le chantre par excellence de cette mythologie familiale. En effet - les sociologues l'ont souligné -, si les hommes peuvent réussir à raconter la marche sociale de leur famille ainsi que ses avatars et assouvir de cette façon la curiosité naturelle des petits-enfants, ce sont les femmes qui excellent dans les rapports humains et les portraits. (...) La grand-mère qui raconte, surtout, transmet à l'enfant la culture en utilisant ses expressions les plus courantes : les récits, les contes, les légendes, les épopées, parfois même de grands auteurs. Tous ces éléments sont porteurs d'une signification et trouvent un écho chez l'enfant qui, d'ailleurs, inlassable, en demande la nécessaire répétition. (...) Cela ne gomme pas l'influence du grand-père.

Sans doute s'oriente-t-elle un peu différemment, tournée sur la présentation du monde, des savoirs, des découvertes." (Y. Castellan, 1998, pp. 57-58)

Les photos de famille jouent aussi un grand rôle dans la mémoire familiale. C'est souvent la lignée maternelle qui les conserve et qui, de temps en temps, les ressort et les commente. Qui n'a jamais regardé des photos jaunies en compagnie de sa grand mère maternelle. Par l'intermédiaire des photos, l'histoire familiale est évoquée. Ainsi, la mémoire familiale se construit à travers ces photos et les souvenirs évoqués par les anciens.



Une jeune maman nous a expliqué ce que ses grands-parents lui avaient transmis.

Je pense que c'est... 'fin, moi j'ai appris beaucoup de choses de mes grands-mères, que mes grands-mères me racontaient. Par exemple, c'est très gai de savoir comment ... comment ta grand-mère vivait, comment elle allait à l'école, 'fin tout ça, je pense que c'est pas des choses qu'on lit, qu'on apprend à l'école ou quoi, c'est des choses qu'on entend, qui font, comme vous dites, partie de cette histoire de famille qui se ... qui se transmet. Enfin, moi j'ai appris beaucoup de choses de mes grands-mères, que mes grands-mères me racontaient. Par exemple, c'est très gai de savoir comment ... comment ta grand-mère vivait, comment elle allait à l'école, 'fin tout ça, je pense que c'est pas des choses qu'on lit, qu'on apprend à l'école ou quoi, c'est des choses qu'on entend, qui font, comme vous dites, partie de cette histoire de famille qui se ... qui se transmet. J'ai vu des photos de mes arrières-grands-parents, je connais un peu leur histoire. Malheureusement, je retiens pas bien, mais... non, ça remonte jusqu'à mes arrières-grands-parents, donc, ça remonte jusqu'au début du siècle... ça veut dire que ça couvre les deux guerres. 'Fin, je trouve que c'est... c'est... en plus, c'est un siècle très riche. Ma grand-mère, ma grand-mère paternelle avait... était née en... oui, au tout début du siècle. Oui, au début du siècle, donc elle a connu les deux guerres et elle a connu des... des évolutions incroyables de la vie, de changements dans sa vie et c'était très très gai d'en parler avec elle, c'était riche.

• Rôle de transmission et de différenciation

Les grands-parents transmettent d'autres idées, d'autres valeurs que les parents : ils vivent plus lentement, ils prennent plus le temps de profiter des autres, de la vie, ils ont plus de recul, une certaine sagesse, des expériences utiles,... Les grands-parents rendent possible la transmission indispensable de certaines valeurs que masqueraient les impatiences de l'enfant.

En outre, les enfants apprennent que d'autres personnes vivent différemment que leurs parents, engagés dans la course de la vie entre le travail, les tâches domestiques, les loisirs. Avec les grands-parents, les petits-enfants font l'expérience de la différence. Cette façon de vivre peut être éducative de manière implicite car elle montre aux petits-enfants une dimension du temps différente, une espèce de temps gratuit qui se déploie sans objectif immédiat et emprunt de don, de tendresse.

Ainsi, une jeune maman nous explique que c'est bien que sa fille connaisse ses grands-parents et ses arrièresgrands-parents pour faire l'expérience de la vieillesse.

Mais les arrière-grands-parents seront là. Donc, ce sera tout à fait différent. Elle connaîtra aussi des personnes... enfin, ce que c'est d'être personne plus âgée, d'être vieux. Je trouve... oui, c'est important à ce niveau-là, au niveau des grands-parents euh... des arrière-grands-parents parce que apporter... Est-ce que les arrière-grands-parents pourraient apporter quelque chose de différent par rapport aux grands-parents, ça je ne sais pas trop si ce n'est que le fait de... qu'A. pourra voir comment on peut vivre vieux et des choses comme ça. Mais ça, c'est au niveau de l'apprentissage, quoi.

De même, les grands-parents "offrent aux enfants et aux adolescents, la possibilité d'entretenir une autre relation avec les générations adultes que la relation éducative.

Ce sont les seuls qui ne sont pas là pour exercer des limites et des contraintes, comme le font les parents, les professeurs, les éducateurs,... Les grands-parents représentent alors une alternative qui montre que l'on peut vivre des relations sur un autre mode, celui de la disponibilité et du non-jugement. C'est là une première valeur que les grands-parents, en introduisant la différence, peuvent transmettre. Ils offrent un lieu où prendre du recul, où exprimer les conflits, les doutes, les questionnements. La parole des grands-parents a un autre impact que celui d'une condamnation ou d'un jugement. Ce type de relation peut parfois devenir le dernier fil qui relie à leur famille certains jeunes en crise." (Longneaux, 2003, p. 3)

De plus, "il est bon que l'enfant comprenne que ses grands-parents ne pensent pas comme ses parents, car il se sentira alors le droit lui aussi de ne pas penser comme ses parents, ce qui est une étape importante de son développement." (F. Dolto, 1994 in Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 157)



Rôle de médiation

Parfois, les grands-parents tentent de régler les conflits entre parents et enfants. Ils arrivent parfois à apaiser les tensions et dénouer les conflits.

En effet, de par leur position extérieure, de par les liens particuliers qui sont parfois noués pendant l'enfance entre grands-parents et petits-enfants, la relation avec les grands-parents est parfois le seul lien familial que le jeune peut envisager. Au moment de l'adolescence, des tensions surgissent souvent avec les parents. Les grands-parents peuvent alors jouer un rôle de médiateur et permettre un contact entre le jeune et sa famille. Nous l'avons vu plus haut, les grands-parents permettent une relation avec les adultes qui ne se fait pas sur le mode de la relation éducative. De ce fait, le jeune envisage souvent différemment ses grands-parents par rapport à ses parents et les grands-parents peuvent ainsi avoir un rôle particulier à jouer.

• Rôle d'affection

Les grands-parents donnent de l'amour et permettent à leurs petits-enfants de leur en donner. Souvent, quand on demande à des grands-parents en quoi consiste le rôle de grands-parents, ils répondent: "donner beaucoup d'amour".

Parce qu'ils sont libérés des contraintes éducatives, parce qu'ils doivent assumer moins de responsabilités que les parents, les grands-parents ont plus de temps à consacrer à leurs petits-enfants.

En cas de conflits, les grands-parents permettent d'assurer les besoins affectifs ou de sécurité de petits-enfants dont les parents séparés se déchirent. Les grands-parents représentent parfois le seul élément stable dans la vie d'enfants dont les parents se déchirent. Dans ce cas, le rôle joué par les grands-parents est primordial.

Souvent, on entend dire que la première chose qu'offrent les grands-parents, c'est de l'amour. C'est la chose la plus évidente mais parfois aussi la plus difficile.

En effet, il est difficile de se situer correctement, de prendre la distance adéquate, de ne pas sortir de son rôle, de ne pas effacer les autres par une présence trop envahissante,... C'est à ces situations problématiques que nous allons nous intéresser maintenant.

• Rôle de substitution

Il arrive que les grands-parents jouent un rôle de substitution. En cas de divorce ou de décès des parents, par exemple, il arrive que les grands-parents élèvent les petits-enfants et deviennent de réels substituts parentaux.

Pour illustrer ces propos, voici un extrait d'un entretien avec une dame qui a été élevée par ses grands-parents.

Donc voilà, là je ne... Pour moi, mes parents, c'est mes grands-parents. Ma mère, à la limite, quand elle venait, je l'appelais par son prénom. Je croyais que c'était ma sœur quand j'étais plus petite.

Mais, voilà. Je ne sais pas... si je l'aime comme une mère. Je pense que je l'aime comme une sœur.

(...) Evidemment, c'est p'têt différent, parce que, pour moi, j'ai l'impression... C'est mes parents, pour moi. Mon grand-père... Pour moi... d'ailleurs, j'appelais ma grand-mère : maman et mon grand-père : papa.

4. Dérives de la situation grand-parentale

"Entre une vision misérabiliste des relations entre les générations (démission de la famille, perte des valeurs) et une vision populiste (la famille, solution aux difficultés sociales), le chemin est étroit."

(Thierry Blöss, 2004, p. 1)

4. Dérives de la situation grand-parentale

Thèmes abordés dans cette partie

La difficulté d'être grand-parent

- Des grands-parents inquiets
- Des grands-parents à distance
- Des grands-parents réparateurs
- Des grands-parents "toxiques"

■ La difficulté de trouver la bonne distance

- Des grands-parents exploités
- Des grands-parents exploiteurs ou usurpateurs

■ Evolution des relations

- 11-13 ans : phase de l'enveloppe familiale
- 14 ans : fêlure
- 15 ans : conscience de soi
- 16 ans : rupture

Les grands-parents et l'éclatement de la cellule familiale

- En cas de divorce des parents
- > Le rôle des grands-parents
- Les relations après la rupture
- Le droit de visite des grands-parent
- En cas de divorce des grands-parents
- Les liens beaux-grands-parents et beaux-petits-enfants dans les familles recomposées

■ Dénigrement et aliénation parentale

Parfois, on donne des relations grands-parents/petits-enfants une image idyllique... image d'Epinal de relations harmonieuses et équilibrées. Parfois aussi, l'image donnée est celle de relations désastreuses et handicapantes.

Parce que ces relations intergénérationnelles ne vont pas de soi et parce qu'il n'est pas évident d'arriver à un équilibre et des relations harmonieuses, nous allons aborder ici des situations problématiques.

Mais avant cela, nous souhaitions insérer quelques mots sur la difficulté d'être grands-parents.

■ La difficulté d'être grands-parents

Des grands-parents inquiets

On parle souvent des grands-parents. Les livres, les médias et l'imaginaire populaire cristallisent beaucoup d'attentes envers les grands-parents : ils sont toujours heureux d'accueillir leur nombreuse descendance, ils sont de bonne humeur et toujours prêts à donner un coup de main, ils ont la solution à tous les problèmes, ce sont des personnes centrales de la famille qui règlent les conflits. En cette période instable où les familles éclatent, les grands-parents sont le symbole de la stabilité, du bien-être.

Mais il n'est pas facile pour les grands-parents de faire face à cette image de "super grands-parents".

Beaucoup se posent des questions et ne se sentent pas toujours à la hauteur. "Le rôle des grands-parents est survalorisé, idéalisé et cela peut éveiller chez eux des inquiétudes. Ils se demandent s'ils font bien, s'ils sont de bons grands-parents." (Longneaux, 2003, p. 1)

• Des grands-parents à distance

Cette difficulté peut encore être exacerbée quand les enfants résident loin de chez leurs parents. Quand les petitsenfants arrivent dans la famille, beaucoup de questions par rapport aux relations avec les grands-parents se posent. Les grands-parents peuvent être distants tout en étant proches géographiquement et des grands-parents peuvent être proches tout en étant éloignés.



Pour illustrer cela, reprenons les propos d'une jeune maman qui nous parle des difficultés qu'engendre le fait qu'elle réside loin de ses parents. Ses parents voient moins souvent sa petite-fille et sont plus réticents à se déplacer.

Et il y a les distances aussi, c'est clair. Maman m'a déjà dit plusieurs fois: "si j'habitais ici, je viendrais la garder même la journée", mais bon par exemple, il y a eu pour mon... pour... raconter une anecdote, il y a 2-3 semaines d'ici, on avait besoin d'un baby-sitter un samedi soir. Et donc, on avait proposé d'abord à mes parents, puisque les parents d'O. l'avait eue pas longtemps avant. Donc, on se dit, c'est un peu au tour de mes parents. Donc, si... on leur a demandé s'ils voulaient venir la garder. Ils ont dit: "ben écoute, nous... ça fait beaucoup de trajet". Puis, je dis: "ben nous aussi. Si on doit l'amener, c'est...". On avait une soirée à Liège. Donc, on devait l'amener, revenir sur Liège, puis repartir la chercher. Alors, il nous a dit finalement: "ben vous nous l'amenez samedi et on vous la ramène dimanche". Et je dis: "ça fait 4 trajets au lieu de 2, quoi. Vous pouvez venir ici... dormir, même ... dormir le dimanche...", mais bon, ça ne s'est pas fait. Alors, bon... je trouve que je ne dois pas trop compter sur mes parents. Mais plus sur les parents d'O., qui n'habitent pas loin.

Nous avons rencontré un autre type de situation. Ici, les grands-parents ont déménagé et se sont rapprochés de leurs enfants qui habitaient tous dans la même région.

Ben en fait, tout le monde est originaire de Charleroi, à la base. Mes parents sont les premiers à avoir déménagé dans la région de Vielsalm, pour le boulot de mon père. Ensuite, ça a été...Euh... le frère de ma mère. Il a déménagé dans le coin aussi parce qu'il a trouvé que la région était sympa. Et alors, puisque les deux enfants ont été dans le coin, ben mes grands-parents matemels ont déménagé aussi dans le coin. Donc, maintenant, tout le côté matemel habite là-bas (NB: à Vielsalm).

Comment construire des relations profondes quand on habite loin de ses petits-enfants et qu'on ne peut pas les voir régulièrement? C'est la question que tous les grands-parents à distance se posent.

Les rencontres petits-enfants/grands-parents dépendent fortement de la distance géographique qui les séparent.

Quand les parents et les petits-enfants habitent dans un "rayon pédestre ou cyclable" (Y. Castellan, 1998, p. 53), les contacts sont facilités. Il y a possibilité d'un contact quotidien et d'un échange de services.

Quand la distance est plus importante, la rencontre peut impliquer l'utilisation d'un moyen de transport. L'aller et le retour peuvent être envisagés dans la même journée, mais souvent les contacts sont plus espacés, calqués sur les rythmes de travail.

Enfin, quand la distance est trop importante, la rencontre grands-parents/petits-enfants impliquent un hébergement, comme par exemple lors des vacances scolaires. Mais d'autres possibilités de contacts, de liens existent: le téléphone, le fax, internet, les photos,...

Des grands-parents réparateurs

Un bébé peut combler une lacune ou une perte ou remplacer un mort. Ainsi, une grand-mère qui a subi des fausses couches peut voir en son premier petit-enfant un triomphe de la vie sur la mort.

L'enfant peut aussi permettre de réparer un rôle mal tenu. Par exemple, une grand-mère qui ne s'est pas beaucoup occupée de ses enfants parce qu'elle était accaparée par son travail peut culpabiliser de n'avoir pu assumer pleinement son rôle de mère et ainsi s'investir de manière importante pour ses petits-enfants, afin de combler ces lacunes.

En effet, il arrive que les grands-parents aient fait des erreurs dans l'éducation de leurs enfants ou de leurs premiers petits-enfants. De ce fait, certains veulent "se rattraper" et effacer ces erreurs.

Pour illustrer ces propos, reprenons un extrait d'entretien d'un jeune homme qui explique que son père est impatient qu'il soit père pour pouvoir être plus présent auprès de ces petits-enfants-là que de ses premiers petits-enfants.

Euh... non clairement, parce que ça, c'est clair que ma mère, elle n'attend qu'une seule chose, c'est que je fasse des bébés, donc... pouvoir les garder tout le temps, tout le temps, tout le temps et pouvoir s'occuper, hein. Maman ne travaille pas...elle a jamais travaillé d'ailleurs... enfin si, mais bon... et mon papa est pensionné, donc ils ne demandent qu'une seule chose, c'est qu'on fasse des enfants et qu'ils deviennent des grands-papas... des grands-parents heureux. C'est parce que mon père évidemment est déjà grand-père de ma sœur, mais... il était beaucoup plus jeune, il travaillait, il était pas disponible, donc euh...ses petits-enfants maintenant ont 17-18 ans et n'ont jamais vraiment connu leur grand-père, parce que mon père n'était pas disponible, alors il aimerait bien, je crois, rattraper les erreurs qu'il a faites et avoir le temps de le faire. Donc lui il a 72 ans, il aimerait bien que je fasse ça relativement rapidement... pour pouvoir en profiter.



En outre, nous avons rencontré des professionnels qui nous ont confié que, parfois, les grands-parents veulent retrouver leur enfant dans leur petit-enfant et essayer de réparer les erreurs commises. Certains se rendent compte de ce qui est arrivé et essayent de faire mieux avec leurs petits-enfants. D'ailleurs, parfois, les parents sont un peu méfiants. Ils sont réticents à laisser leur enfant à la garde de leurs parents, vu qu'ils ont subi ces erreurs.

Cependant, cette démarche de "réparation" peut se révéler dangereuse. Le but premier de ce genre de relations n'est pas le bien-être de l'enfant. Parfois, à vouloir réparer les erreurs commises par le passé, on en commet de nouvelles.

Comme le dit Y. Castellan: "la grand-matemité ne se réduit pas à être une maternité plus tardive, et celui qui vient ne va pas tenir lieu de l'enfant autrefois négligé. (...) Quand une aïeule n'a pas été bonne pour ses enfants, elle ne se rachètera pas en tentant de l'être pour ses petits-enfants. Il y a comme un chaînon manquant, la mère doit être "bonne mère" avant d'être acceptée comme "bonne grand-mère"." (Y. Castellan, 1998, p. 34)

• Des grands-parents "toxiques"

Certains grands-parents sont en quelque sorte des grands-parents toxiques. Ainsi, nous avons recueilli le récit de professionnels à propos d'une dame atteinte de troubles psychologiques. A l'adolescence, cette dame a eu des problèmes psychologiques que ses parents ont toujours nié. En grandissant, ça ne s'est pas amélioré.

Elle s'est mariée et a eu un enfant. A la séparation, les grands-parents ont pris le parti du papa et ont fait colloquer la maman. Les grands-parents maternels ont obtenu la garde de l'enfant. Suite à ça, il y a toujours eu la présence très forte des grands-parents.

Un autre type de grands-parents toxiques pourrait être ceux qui enferment leurs enfants dans leurs problèmes. Par exemple, des grands-parents qui font replonger leur enfant dans l'alcoolisme.

M. Mérai parle des "grands-parents déçus par ce qu'est devenu leur enfant, ce qui va les renvoyer à leur image et à leur propre blessure. Aussi vont-ils attendre de leurs petits-enfants une compensation, un amour inconditionnel qui aurait pour but de combler leur insatisfaction, c'est ainsi qu'ils vont jouir d'une toute-puissance et se substituer aux parents." (M. Mérai, 2002, p.19)

Ainsi, nous pouvons noter que les grands-parents ne jouent pas toujours un rôle positif. L'image idyllique de grands-parents bienfaisants doit parfois être révisée.

Selon M. Mérai, "la société a besoin de se dire qu'au moins les grands-parents sont bons et normaux. La grand-parentalité est porteuse du mythe du bon grand-père et de la mamie qui prodigue douceur et tendresse. Pourtant la réalité que nous côtoyons ne correspond guère à ces images d'Epinal. Chez les grands-parents pathologiques, le souci de réparer leur brèche narcissique relève du leure. Ainsi, le petit-enfant peut-être mis à toutes les places selon les besoins des uns et des autres, afin qu'il répare ce qui a raté dans les générations précédentes. Il vient plâtrer le manque à être de ses parents et consoler les grands-parents de leurs malheurs. Nous percevons à quel point le petit-enfant n'existe pas en tant que sujet, mais plutôt comme objet de jouissance." (M. Mérai, 2002, p. 28)

■ La difficulté de trouver la bonne distance

Des grands-parents exploités

Parfois, les parents abusent de la disponibilité des grands-parents et se déchargent complètement sur eux. Les grands-parents se trouvent alors submergés par la prise en charge de leurs petits-enfants et n'osent pas refuser car ils craignent pour la relation avec eux.

Ainsi, comme le dit Y. Castellan, "après des décennies de vie commune, mais fort occupés chacun de leur côté à leurs propres activités, ils éprouvent le besoin de chercher et de trouver une base nouvelle à leur intimité. Et les voilà constamment tirés hors d'eux-mêmes par les sollicitations en direction de leurs petits-enfants. (...) cela gêne leur vie relationnelle extérieure et hypothèque projets et engagements." (Y. Castellan, 1998, p. 54)

Mais l'inverse existe aussi. Il y a des grands-parents exploiteurs ou usurpateurs, qui s'emparent du rôle parental et ne laissent plus de place aux parents. C'est ce problème que nous allons aborder maintenant.

Des grands-parents exploiteurs ou usurpateurs

"Les grands-parents doivent jouer à un jeu difficile : "celui du **ni trop proche, ni trop loin**" (Attias-Donfut, Segalen, 2004, p 1) En effet, ce n'est pas facile d'être grand-parent, nous l'avons déjà dit.

"Les grands-parents sont confrontés à la difficulté d'inventer leur rôle. La question est de savoir comment intervenir, ni trop, ni trop peu. Il y a une nouvelle norme à établir. Cela ne va d'ailleurs pas sans conflit, il s'agit de trouver la bonne distance. Se posent aussi des problèmes de lignées : qui fait quoi, quand, à quel rythme ? Les grands-parents côté maternel ou paternel ?" (Attias-Donfut, 2004, p. 2)



La difficulté d'habiter ce rôle peut se traduire par l'usurpation du rôle parental.

"Certains grands-parents en font trop et les enfants sont obligés de dresser des barrières pour préserver leur autonomie de parents." (Attias-Donfut, Ségalen, 2001, p. 157)

Il y a une confusion de génération, de rôles, de fonction dans une société où la jeunesse prime, où les grossesses à plus de 50 ans sont rendues possibles grâce aux progrès génétiques.

Certains grands-parents semblent confondre le rôle de parent et de grand-parent.

Or, comme disent les grands-mères, "c'est autre chose que d'être mère". Il convient donc que la grand-mère restitue l'enfant à ses parents, qu'elle ne se laisse pas envahir par une espèce de possessivité maternelle.

"Lorsque la jeune mère apparaît, sa mère doit se dégager de la fonction maternelle. Elle ne peut plus être la mère d'une femme devenue son égale et d'un petit-enfant qui, lui, est étranger. La grand-mère n'est que grand-mère. Rester mère, c'est empêcher que se joue la rivalité oedipienne fondatrice des générations." (S. Bouchet, 1992, p. 146; citée par M. Mérai, 2002, p. 149)

Il est encore plus difficile pour de jeunes grands-mères d'accepter que leur petit-enfant ne soient par leur enfant. Parfois, certaines grands-mères sont encore en âge de procréer et certaine femmes n'acceptent pas facilement cette identité de grand-mère.

"Ainsi, la rivalité mère/grand-mère va-t-elle être d'autant plus forte que ces femmes sont jeunes et que la crise de la cinquantaine les renvoie au déclin de la séduction du corps objet du désir, qui s'affaiblit dans le fantasme avec l'apparition de la ménopause et du vieillissement." (M. Mérai, 2002, p. 149)

M. Mérai parle "de course éperdue vers le pouvoir d'enfanter encore et toujours, pouvoir de la mère toute puissante." (Mérai, 2002, p. 150)

La grand maternité peut aussi prendre les allures d'une maternité tardive (par exemple quand on se rend compte qu'on n'avait pas assez de temps pour s'occuper de ses enfants, ce temps maintenant on en dispose et on souhaite en quelque sorte "rattraper" le temps perdu, mais avec son petit-enfant).

Que faire?

Pour grandir, l'enfant a besoin d'un père et d'une mère, mais il n'a pas besoin de ses grands-parents. Les grands-parents ne sont pas des parents de remplacement. Un enfant n'a que deux parents: son père et sa mère. Des grands-parents discrets assurent les parents dans leur rôle de parents.

Si les grands-parents acceptent de ne pas être parents de leurs petits-enfants, ils pourront tenir un rôle que les parents ne peuvent tenir. Ils seront dégagés des contraintes éducatives, ils ne devront plus agir au niveau de l'indispensable et du vital et pourront agir librement.

"En se rendant discrets, les grands-parents confirment les parents dans leur rôle de parents. Par cette discrétion volontaire, ils n'infantilisent par leurs enfants, ce qui confère à ceux-ci une place d'adultes à part entière. En les laissant à leurs lourdes responsabilités, en s'abstenant de les critiquer, de les contester (et cela même s'il y a lieu de le faire), les grands-parents confirment la structure familiale. L'enfant a, avant tout, besoin d'un milieu familial où chacun est à sa place, a un rôle clairement identifié. Quand une famille brouille les repères, il y a confusion et il est alors difficile de devenir soi. Comment l'enfant se situera-t-il si, par exemple, sa grand-mère joue un rôle éducatif important, critique les parents? L'enfant se demandera à qui il doit obéir? De qui il est le fils? Si ses parents soumis sont des enfants comme lui? Ce n'est qu'en acceptant de n'être ni père, ni mère de leurs petits-enfants que les grands-parents peuvent tenir un rôle plus que positif. " (Longneaux, 2003, p. 3)

De plus, il est important pour l'enfant d'avoir des relations de type différent avec des personnes ayant des rôles distincts. Des relations harmonieuses peuvent fournir à l'enfant un riche réseau de relations différenciées. Ce type de situation est préférable à une relation duelle maternelle trop exclusive et contribue à faire de l'enfant une personne à part entière capable d'élaborer sa personnalité et d'assumer les conflits internes.

Un exemple de comportement usurpateur des grands-parents est celui des divergences en matière d'éducation. Selon Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, "les principales divergences entre grands-parents et parents concernent l'éducation des petis-enfants." (Attias-Donfut, Ségalen, 2001, p. 156)

Il arrive que les grands-parents veulent jouer un trop grand rôle dans l'éducation de leurs petits-enfants. Or les valeurs éducatives prônées par les grands-parents ne sont pas toujours celles désirées par les parents, tout cela peut amener des conflits familiaux.

Ainsi, prenons l'exemple de cette grand-mère qui est choquée par les vêtements de sa petite-fille.

Voilà que j'ai vu ma petite fille, l'aînée de ma petite-fille qui va avoir 12 ans et qui est déjà pubère, donc euh.

Je l'ai vu avec un peu de rimmel, je dis: "mais enfin, tu as 12 ans, du rimel!" Alors là, j'étais très sévère, quoi.

Et là, j'ai engueulé les parents, je dis: "mais vous êtes fou, elle est trop petite. Qu'est-ce que c'est que ça".

Déjà, elle faisait sa petite jeune fille évidemment. Alors, je disais: "il faut quand même faire attention", et tout ça...

Je trouve que... Je trouve que c'est mon rôle aussi de... de... Et là, ma belle-fille m'a envoyé un fax: " bon voilà, on s'est ressaisi et Florence, plus de maquillage". Donc, voilà. Je ne sais pas si c'est vrai. Je ne sais pas si ça porte ses fruits. Mais, quand j'ai quelque chose à dire, je le dis. Je m'en fiche. Je le dis...

Pour Louis Roussel, certes le rôle des grands-parents est important mais il souligne pourtant que leur rôle est plutôt celui d'assistant, un rôle de seconde zone en définitive.

"Les parents sont par exemple, d'accord pour que les grands-parents gardent l'enfant à certaines heures de la journée ou certains jours de la semaine, mais plus ou moins discrètement, il insistent pour leur neutralité éducative. Ces jeunes parents gardent à leurs parents âgés affection et reconnaissance sans pour autant admettre toujours la pertinence actuelle de leur modèle éducatif. Personne ne gagnerait à un conflit ouvert et les parents ont raison d'affirmer leur responsabilité dans ce domaine. Les grands-parents s'en tiennent donc aux recommandations de leurs enfants. Ils ne sont ici que leurs mandataires" (Gérontologie et société, n°68 mars 1994, Les grands-parents, figures du temps.)

L'amour et l'affection ne sont pas un donné en soi. Il ne s'agit pas d'un instinct mais plutôt d'une élection. L'amour transgénérationnel n'est pas un donné mais plutôt un construit et pour durer il doit certainement s'appuyer sur une relation régulière. L'image n'est pas toujours idyllique, surtout quand grands-parents et petits-enfants vieillissent.

En effet, les relations entre grands-parents et petits-enfants évoluent en fonction de l'âge. Nous allons maintenant nous intéresser à cette évolution des relations

■ Evolution des relations

Les relations entre grands-parents et petits-enfants ne sont pas fixées une fois pour toutes. Jeunes, les petits-enfants sont souvent proches des grands-parents car ils sont plus indulgents, plus disponibles. Plus âgés, souvent les petits-enfants s'éloignent des grands-parents car ils sont attirés par d'autres aspects de la vie, qui se déroulent loin du domicile des grands-parents ou de la maison de repos.

Les grands-parents et les petits-enfants, ce sont souvent deux trajectoires de vie qui se croisent et puis peuvent diverger : les uns commencent leur vie, les autres l'achèvent. Le dialogue devient forcément difficile.

On a décrit ainsi l'évolution des relations avec les grands-parents selon l'âge des enfants:

- de 5 à 8 ans : ils sont gentils, ne grondent pas, jouent, se promènent, partagent les activités des enfants.
- de 8 à 12 ans, l'accent est mis sur leur fonction d'héritier du passé, de conteur,
- à l'adolescence: ils constituent une possibilité de communications sans autorité avec les adultes et peuvent ainsi devenir les confidents.

"Lorsque les petits-enfants deviennent adolescents, puis jeunes adultes, leurs rapports avec leurs grands-parents se modifient le plus souvent. La solidarité familiale demeure, mais l'interaction se réduit fréquemment à un mode" expressif" qui implique intérêt et sollicitude, mais peu d'activités en commun.

Les personnes interrogées, malgré les différences de générations, ont expliqué l'état actuel de ces relations par le fait que la jeune génération, en devenant plus indépendante, a "naturellement" moins de rapports avec l'ensemble de ses grands-parents. (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 174)

Nous allons maintenant nous centrer sur la période de l'adolescence.

Comment évolue le regard des petits-enfants sur leurs grands-parents au moment de l'adolescence?

Nous allons suivre les propos de Yvonne Castellan sur cette évolution.

• 11 à 13 ans: phase de l'enveloppe familiale

Le jeune "ne mentionne que rarement de façon spontanée ses grands-parents dans ses descriptions du groupe familial, mais il y vient sans réticence quand l'entretien insiste un peu. Pour lui, ses grands-parents ne sont pas indistincts, mais ils sont implicites. Ils sont là, évoqués sans jugement comme sans commentaires, présents effectivement ou présents dans le discours des parents. On peut dire que l'enfant perçoit les grands-parents en contrepoint des parents. (...) Le jeune entend avec intérêt le discours de ses parents sur leurs propres parents. " (Y. Castellan, 2002, p. 44)

• 14 ans : fêlure

"Elle se traduit par l'apparition d'un certain ennui dans les réunions familiales. L'ouverture sur le monde extérieur s'affirme, le corps se renouvelle, le jeune éprouve un besoin moins de protection que de réponses à la question" qui suis-je?". L'ancien cocon, aussi rassurant soit-il, n'est plus vraiment adéquat. Le regard du jeune sur l'environnement familial n'apporte pas la réponse, il n'y distingue pas la nouvelle signification attendue. La tonalité est plutôt dépressive. Sans critique radicale, sans solution non plus. Il s'agit d'une inadéquation éprouvée bien plus que formulée.



Tout comme les grands-parents étaient inclus dans la chaleur du groupe, ils sont entraînés dans sa disqualification latente. " (Y. Castellan, 2002, p. 45)

• 15 ans : conscience de soi

"Vers quinze ans, on voit poindre une conscience de soi, instance de différenciation, mais toujours au sein du groupe. Prendre conscience d'un Soi différent dans le groupe, c'est aussi distinguer plus fortement les autres. Pour la première fois, dans le discours, l'enveloppe familiale se fragmente en fonction des personnalités. Les critiques sont maintenant formulées, non encore destructrices." (Y. Castellan, 2002, p. 45)

• 16 ans : rupture

"La rupture est essentiellement une rupture du sens de la vie donné par les parents et que l'adolescent ne peut faire sien. Elle est consommée en soi et pour soi. C'est l'aboutissement de la découverte d'un Soi fortement distinctif. La figure des grands-parents ne résiste qu'en cas d'affinité préalable. Dans la tempête, l'attache familiale est fortement secouée. La réfutation est entrée en scène. C'est maintenant vers ses pairs que l'adolescent tourne ses regards, avec eux qu'il secoue le joug. " (Y. Castellan, 2002, p. 46)

Mais l'âge n'influence pas seul les relations entre grands-parents et petits-enfants. Le lien entre parents et grands-parents joue un rôle aussi. Selon Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, "les relations avec les grands-parents, comme d'autres liens de parenté, dépendent également du caractère des liens que cultivent les membres intermédiaires de la famille. Ainsi, les relations entre grands-parents et parents jouent un rôle crucial dans la formation du lien grand-parent/petit-enfant. Cette constatation est particulièrement vraie lorsque les parents se séparent ou divorcent.

La nature des relations grands-parents/petits-enfants peut souffrir des tensions susceptibles de se développer entre le parent qui reste, d'une part, celui qui quitte le domicile conjugal, d'autre part, et leurs parents respectifs." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 174)

Or, les relations entre parents et enfants ne sont pas toujours harmonieuses. Elles le sont souvent encore moins quand la cellule familiale éclate.

Les grands-parents et l'éclatement de la cellule familiale

• En cas de divorce des parents

Lorsque des parents divorcent, cette décision a des conséquences pour les grands-parents. En effet, les relations avec leurs petits-enfants risquent de souffrir de cette situation.

"Bien des grands-parents naturels dont les enfants n'ont pas la garde de leur progéniture ne sont certains ni de la durée, ni de la continuité de leur relation avec leurs petits-enfants. " (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 175)

En effet, "pour beaucoup de grands-parents, le divorce de leurs enfants signe surtout une rupture des relations avec leurs petits-enfants lorsque la garde des jeunes a été attribuée à leur bru ou leur gendre et que le divorce a été difficile. La branche paternelle est la plus affectée puisque la justice confie la plupart du temps les enfants à leur mère." (Gourdon, 2001, p. 347)

Selon le rapport de la Région Wallonne, 89.1 % des enfants qui n'habitent plus qu'avec un des deux parents vivent avec leur mère. (Région Wallonne, 2001, p. 181 sur base des données du PSBH)

Toujours d'après le même rapport, parmi les enfants qui ne vivent plus avec leur père, plus d'un tiers de ces enfants ne voient pratiquement plus leur père.

Pourcentage d'enfants, dont les parents sont séparés et d	qui ne vivent plus avec leur père, qui:
Voient leur père tous les jours	10.3%
Voient leur père au moins une fois par semaine	30.4%
Voient leur père une ou deux fois par mois	21.7 %
Voient leur père une fois tous les trois mois à tous les ans	5.2 %
N'ont plus aucun contact avec leur père	21.8 %
Ont vécu le décès de leur père	10.6 %

La souffrance, presque toujours consécutive aux ruptures touche toutes les parties, les grands-parents essaient généralement de la conjurer mais n'y parviennent pas toujours.

▶ Rôle des grands-parents

Quel rôle les grands-parents peuvent-ils jouer auprès de leurs petits-enfants en cas de rupture des parents?

Les grands-parents sont souvent présents et tentent de préserver la famille lorsque des crises ou des ruptures se préparent ou se développent.



Pour Y. Castellan, "l'élément positif le plus important que présentent les grands-parents est sans doute le moins conscient: la stabilité, la constance, avec ou sans paroles. Au moment où les étayages s'effondrent en grande partie, où le jeune se demande si les images parentales sont encore valables et durables, et si lui-même n'a pas démérité, puni d'amour en quelque sorte par celui qui ne l'a pas fait passer en premier dans son affection, le maintien de cet amour grand-parental, de cet accueil est capital". (page 131, Les grands-parents, ces inconnus).

Ainsi le rôle des grands-parents en cas de crise (rupture, décès) consiste en une présence chaleureuse, compréhensive, stable, paisible. Cela permet alors de mieux supporter ce qui vient de s'écrouler.

Mais il y a aussi les aides, matérielles et morales; aides matérielles qui peuvent se concrétiser par des sommes d'argent mais aussi secours affectif, conseils. "Lorsqu'une jeune femme divorce ou se sépare de son compagnon, dans une première étape, les liens avec ses parents se resserent. Ceux-ci l'hébergeront peut-être, l'aideront à reconstruire sa vie en gardant son enfant. Plus tard, elle reprendra son autonomie." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 164)

Au niveau financier, Agnès Pitrou définit l'aide comme suit "Ces circuits financiers silencieux, qui échappent à toute observation systématique, qui ne sont l'objet d'aucune formalité, d'aucun accusé de réception, d'aucune reconnaissance de dette, ne peuvent être l'objet d'aucune évaluation précise, ni à un moment donné, ni encore moins au long de plusieurs étapes du cycle de vie. Insaisissables, ils sont couverts par la pudeur familiale" (les solidarités familiales, Privat, 1992 page 71). Cette aide financière concerne aussi souvent les petits enfants: financement de matériel (meubles, livres, objets divers), de vacances, ...

Les relations après la rupture

Lors de la séparation d'un couple sans enfant, la fréquentation de la famille du conjoint s'arrête sauf de très rares exceptions où des liens d'amitié se sont noués et résistent.

Mais dès la naissance d'un enfant, la configuration change et en plus des partenaires impliqués, quatre personnes (au moins) appartenant aux deux lignées sont présentes et souhaitent la plupart du temps continuer à voir leurs petits enfants.

Dans la plupart des cas, c'est la maman qui a la garde de l'enfant et la lignée maternelle est ainsi souvent dispensatrice d'aides matérielle et morale. "Lorsque c'est le jeune couple avec des enfants en bas âge qui se sépare, la lignée maternelle prend généralement plus d'importance dans la mesure où la garde des jeunes enfants est confiée à la mère dans la grande majorité des cas. La jeune femme trouve le plus souvent un soutien auprès de ses propres parents." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 24)

Mais les relations avec la famille du parent non gardien ne sont pas toujours évidentes. "Le parent gardien n'a pas toujours envie que ses enfants voient les parents de son ex-conjoint ou compagnon." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 26)

L'attitude adoptée lors du conflit peut se retourner contre les grands-parents. "Si les grands-parents ont pris de façon trop manifeste pour l'un ou l'autre des conjoints séparés, celui ou elle qui s'estimera victime de la rupture peut souhaiter ne plus voir ses ex-beaux-parents, surtout si il ou elle a le sentiment que ceux-ci ont contribué à envenimer la situation." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, pp. 25-26)

Parfois, des conflits surgissent entre parents et grands-parents parce que les grands-parents se sentent plus proches de l'ancien que du nouveau compagnon de leur enfant. Certains entretiennent même des relations secrètes pour ne pas créer des conflits avec leur enfant.

Ainsi, une grand-mère nous a confié être toujours très proche de sa belle-fille. Elle l'a connue fort jeune et avec le temps, des liens se sont noués.

Au fait, ma... mon ex-belle-fille, avec qui je m'entends toujours très bien, elle est venue chez moi à partir de 15 ans... 15-16 ans. Donc, elle je la connais. Il était aux études, elle venait à la maison. Enfin... tandis que bon... face à... Puis, bon je crois qu'il se connaissait toujours trop jeune... certainement. Et, avec N. (NB la nouvelle compagne de son fils) maintenant, sa nouvelle... sa nouvelle compagne, je suis face à une femme que je ne connais pas. Donc, les relations sont différentes. Mais bon, je fais en sorte que ça se passe bien pour les enfants, pour tout le monde, quoi. Mais, je m'entends encore très très bien avec la maman de J. (N.B.: c'est-à-dire son exbelle-fille). Mais je ne dis pas nécessairement que je la vois. Comme ça... J'essaie de ne pas dire aux uns et aux autres... Au départ, ils ne comprenaient pas bien, mais bon, moi je n'ai rien eu avec... contre elle, hein! C'est entre eux que ça n'allait plus, je vais dire, donc.... Et elle restera toujours la maman de ma petite-fille. Donc, moi je veux absolument garder un contact pas... pas commencer à se voir etc.,... Mais bon, elle est venue sur la foire... J. est venue sur la foire avec sa maman, "ben, on va aller dire bonjour à mymy", ben oui. Je ne vois pas pourquoi elle ne viendrait pas ici. Mais, enfin... On ne voit pas vraiment pas pourquoi... Je n'ai rien... je n'ai rien eu avec elle et... Et elle dit que si elle a fait des études, elle est infirmière en salle d'op, et si elle a fait des études, c'est grâce



à moi, avant. Parce que je l'ai poussée, je dis: "faut que tu fasses des études pour gagner ta vie; pour être autonome; pour si ça ne va plus avec S., pouvoir t'assumer etc.,..; ". Je l'ai vraiment poussée. Donc euh... Elle dit: "si je suis...". Parce que ses parents aimaient autant qu'elle travaille. Parce qu'elle vivait avec son papa, qui lui n'était pas très.... Il se reposait un peu sur elle pour tout. Et alors automatiquement, à la maison, elle venait chercher quelque chose...

On voit dans cet exemple qu'une relation particulière s'est nouée et que comme il n'y a pas de raisons objectives pour qu'elles ne se voient plus, ces deux femmes aiment se retrouver de temps en temps. La grand-mère n'a rien à voir dans le divorce, n'a rien à reprocher à son ex-belle-fille et celle-ci restera pour toujours la maman de sa petite-fille.

"Certains ont plus de mal à considérer l'arrivée d'un nouvel amour dans la vie de leur enfant comme un événement heureux, surtout s'ils aimaient bien l'ancien conjoint. D'aucuns poursuivent d'ailleurs leur relation avec ce parent de leur petit-enfant, tout en apprenant à faire le deuil de la relation et à accepter le choix de vie de leur enfant." (Décarie, 1999, p. 1)

Par la suite, l'intensité des liens entre grands-parents et petits-enfants dépend de la nature de la rupture conjugale. Si les parents divorcés ont su établir une relation négociée, les grands-parents paternels peuvent continuer d'entretenir des rapports réguliers ; lorsque la rupture est conflictuelle, lorsque le père biologique est peu présent, ses propres parents se trouvent exclus des rapports avec les petits-enfants." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 25)

En général, les relations entre la belle-famille et les enfants sont assez ténus. "Les liens avec la belle famille sont ou deviennent fragiles pour 71% des gendres et 62% des brus". Cette constatation tirée d'une étude de Henri Leridon et Catherine Villeneuve Golpak (constance et inconstance dans la famille: biographies famillales des couples et des enfants, INED, PUF 1994, p 142) montre que maintenir le lien avec les deux lignées n'est pas évident.

En effet, le maintien des relations avec les ascendants du parent non gardien est beaucoup moins aisé. Il y a alors en quelque sorte les "grands-parents dominants" et les "grands-parents absents" et ces décisions sont évidemment prises sans le consentement de l'enfant, trop jeune pour se faire entendre.

Il existe d'ailleurs des groupes de paroles destinés aux grands-parents où ceux-ci peuvent venir s'exprimer sur leurs difficultés personnelles.

"A l'instar des alcooliques anonymes ou des weight watchers, les grands-parents en difficulté se retrouvent pour s'épauler par la parole, se déculpabiliser des troubles familiaux qui agitent leurs enfants. Ces groupes se constituent au sein d'espaces religieux ou bien d'associations qui leur viennent en aide dans toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. (Attais-Donfut et Segalen, 2001, p. 165)

Des groupes de paroles sont notamment organisés par l'Ecole des Grands-Parents Européens (EGPE). Pour plus de renseignements sur ces groupes de paroles, nous vous renvoyons en annexe. Vous trouverez les coordonnées de l'Ecole des Grands-Parents Européens dans la liste des organismes de référence.

Les grands-parents délaissés ressentent alors un grand sentiment d'impuissance et certains essaient de se renseigner sur leurs droits: ont-ils le droit de voir leurs petits-enfants, d'avoir des activités avec eux ?

Le droit de visite des grands-parents

En cas de rupture familiale, il arrive que les grands-parents ne soient plus en contact avec leurs petits enfants. Il existe maintenant des mesures qui permettent aux grands-parents de demander un droit de visite Voici l'article relatif à ce droit :

Article 10 de la loi du 13 avril 1995 :

Les grands-parents ont le droit d'entretenir des relations personnelles avec l'enfant. A défaut d'accord entre les parties, l'exercice de ce droit est réglé dans l'intérêt de l'enfant par le tribunal de la jeunesse, à la demande des parties ou du procureur du Roi. (Art. 375 bis du Code Civil)

• En cas de divorce des grands-parents

Les grands-parents aussi peuvent être divorcés. Les relations sont-elles les mêmes dans ce cas ?

"Lorsque les grands-parents sont divorcés, l'interaction avec les petits-enfants est toujours moins forte que s'il n'y a pas eu de rupture conjugale." (Attias -Donfut et Segalen, 2001, p. 163)

De plus, lorsqu'il y a remariage, l'intérêt premier des grands-parents n'est pas toujours la relation avec les petitsenfants. "Lorsque ce sont les grands-parents qui divorcent et se remarient à un âge avancé, ils préfèrent se consacrer aux activités de leur couple plus qu'au soin de leur descendants." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 23)



La relation entre grands-parents et petits-enfants est donc plus ténue. "Remariés, les grands-parents divorcés préféreront reconstruire leur couple, consacrer leur temps à des loisirs entre amis. Si, du fait du remariage, ils se trouvent à la tête d'un grand nombre de petits-enfants, ils ne s'en occuperont que de façon formelle, un peu à la manière d'autrefois, lors des fêtes ou des vacances. la relation perdra en intensité. " (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 163)

• Les liens beaux-grands-parents et beaux-petits-enfants dans les familles recomposées

"Du fait de divorces et de recompositions familiales au cours de plusieurs générations successives, les grands-parents peuvent occuper plusieurs positions et plusieurs rôles, selon qu'ils sont naturels ou par alliance, et selon que leur enfant assure ou non la garde des enfants après le divorce ou la séparation." (Attias-Donfut et Segalen, 2001, p. 175)

En effet, les relations dans les familles recomposées peuvent être très différentes des relations traditionnelles rencontrées dans les familles nucléaires. "Dans les familles recomposées, le nombre de grands-parents sociaux est démultiplié au détriment de l'intensité de la relation entre chacun d'eux et les petits-enfants. Plusieurs paramètres y contribuent, les plus décisifs étant le comportement des jeunes parents eux-mêmes, qui, en fondant un nouveau couple, prennent des distances avec parents, ex-beaux-parents et nouveaux beaux-parents. La différence entre les enfants d'un couple stable et ceux issus de familles recomposées apparaît clairement dans la garde sélective des petits-enfants par les grands-parents.

Alors qu'un couple stable cumule les aides pour la garde, un jeune couple recomposé reçoit moins d'aide pour ses enfants issus d'unions précédentes, surtout de la part des grands-parents paternels. L'insertion dans de nouvelles lignées, tout en maintenant le lien avec les anciennes ne va pas de soi." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 165)

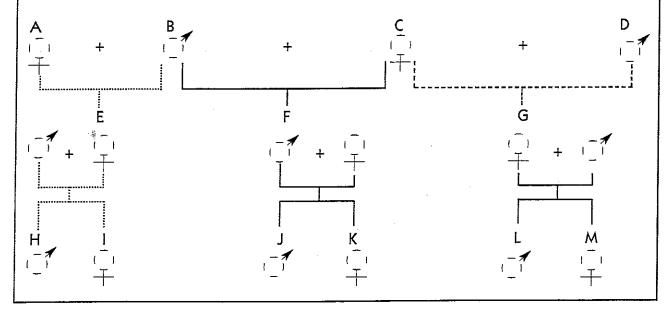
Le problème vient de la présence d'enfants nés d'un précédent mariage. Quelle place leur donner ? Comment les traiter ? Faut-il faire une différence entre les petits-enfants biologiques et les beaux-petits-enfants ?

Selon Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, "les véritables problèmes apparaissent lorsque des enfants sont nés d'une union précédente, car ils amènent à leur suite un réseau supplémentaire de liens consanguins - ceux de leur autre, et "naturel" parent - qu'ils ne partagent avec aucun membre de la nouvelle parenté. A son tour, la présence de ces enfants crée des complications pour la parenté du nouveau conjoint. Jusqu'à quel point ces enfants doivent-ils être traités comme membres de la même famille? Et les parents du nouveau conjoint, en particulier, doivent-ils traiter ces enfants, quel que soit leur âge, comme des petits-enfants?" (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 168)

Il semble qu'il y ait, en général, une différence de traitement entre les relations par alliance et les relations biologiques. "Dans la plupart des cas, grands-parents et petits-enfants par alliance semblaient investis d'une importance moindre, comme s'ils n'étaient pas membres à part entière de leur parenté. Malgré la reconnaissance d'un lien par médiation ces gens étaient les parents du conjoint de leur père ou de leur mère, ou inversement les enfants du conjoint de leur enfant - ils demeuraient aux marges de leur propre parenté. Ils n'éprouvaient qu'un sentiment limité d'obligation ou de solidarité, et ne se sentaient engagés que par l'intermédiaire de la deuxième génération." (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 179)

Selon Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, il y a une différence entre les petits-enfants biologique du couple remarié et les petits-enfants issus d'enfants nés d'union précédentes. En effet, les grands-parents divorcés et remariés "s'occuperont toujours davantage des petits-enfants biologiques des deux, puis des petits-enfants du côté de la grand-mère avant ceux du grand-père. Les femmes restent plus investies sur leurs enfants précédents que les hommes, entraînant davantage leur conjoint vers leur propre descendance qu'elles ne s'orientent vers sa descendance à lui." (Attias-Donfut, Segalen, 2001, p. 24)

Imaginons un couple divorcé et remarié (B+C). L'homme (B) a été précédemment marié (A+B) et a eu une fille de ce premier mariage (E). La femme (C) a été aussi mariée précédemment (C+D) et a eu un fils (G). Mais ce couple remarié a aussi un fils, né de leur union commune (F). En commun, ce couple a donc 3 enfants. Chacun de ces 3 enfants a eu 2 enfants. Le couple a donc 6 petits-enfants, dont deux petits-enfants biologiques et 4 petits-enfants nés de précédents mariages. D'après Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, les grands-parents s'occuperont davantage, par ordre de préférence, de leurs petits-enfants J et K, puis de L et M et pour finir, de H et I.



Il arrive que de véritables différences de traitement existent. Ainsi, une grand-mère nous a expliqué quelle différence elle faisait entre ses petits-enfants biologiques et ses petits-enfants par alliance.

Je ne fais pas beaucoup de cadeaux. Si, à Noël, ils ont eu chacun quelque chose, mais mes petits-enfants ont plus. Mais c'est une décision que nous avons prise avec P. Parce que nous en avons sept en tout, plus les enfants. (...) Ca fait déjà beaucoup de cadeaux, hein? (...) A Noël, comme c'est en dessous du sapin, on a fait pour tous, mais c'est des plus petits cadeaux. C'est pas des cadeaux de 4-5000 francs chacun. Moi, je ne saurais pas, je ne saurais pas, voilà. (...) Voilà, des petites choses. Et pour mes petits-enfants, je mets plus. Oui, je le dis franchement, oui. Je mettrais 1000 pour mes beaux-petits-enfants hein, que je mettrais 2500 pour mes petits-enfants.

Mais il ne faut pas généraliser. Beaucoup de facteurs entrent en compte. "Inévitablement, les modes de relation entre grands-parents et petits-enfants par alliance dépendent d'un large éventail de circonstances. Citons pour mémoire: la durée d'existence de la famille par alliance, l'âge des enfants au moment de sa formation, le degré d'implication habituelle des grands-parents par alliance dans la vie de la famille ou de l'enfant, l'endroit où ils résident, la qualité des relations entre les grands-parents par alliance, leur enfant, le conjoint de celui-ci, l'existence de petits-enfants biologiques dans le foyer par alliance, le nombre total des petits-enfants, les autres intérêts, obligations professionnelles, loisirs ou engagements familiaux des grands-parents par alliance.

Deux éléments semblent particulièrement importants. En premier lieu, si certaines personnes se trouvent placées en situation de grands-parents par alliance alors que le petit-enfant est déjà indépendant, leur relation est presque toujours définie comme occasionnelle. Lorsqu'un parent dont les enfants ont déjà quitté le foyer se remarie, les relations qui s'instaurent avec les parents de son conjoint, si cordiales soient-elles, n'entrent pas dans le cadre des relations grands-parents/petits-enfants. Ces personnes se rencontrent par l'intermédiaire du nouveau partenaire du parent. ou de l'enfant sans que se manifeste aucune solidarité ou engagement plus profond.[®] (Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, 2001, p. 179)

Mais parfois entre beaux-grands-parents et beaux-petits-enfants sont harmonieuses .

Ainsi, une dame nous raconte que son deuxième mari avait des relations très positives avec ses petites-filles, qui étaient, en réalité, les belles-petites-filles du deuxième mari.

Alors que les petites, c'était leur grand-père. Plus que le vrai grand-père... plus que les deux vrais grands-pères. Les deux petites, c'était leur dadou et c'est... c'était un amour inimaginable.



Par ailleurs, il arrive qu'un beau-parent entre dans la famille après le décès d'un grand-parent. Parfois, les grands-parents veufs se remarient.

Les petits-enfants savent parfois faire très clairement la différence entre le lien biologique et le lien par alliance.

Ainsi, une grand-mère par alliance nous explique comment le petit-fils de son mari fait la différence.

Voilà la photo de la femme de P. est là et de mon mari. Hein, alors ils disent, T., parce que les autres, pas encore. Mais T., il dit: "ça, c'est ma mamy, ma vraie mamy, hein." Il sait bien. Ben je dis: "oui mon chou, ça c'est ta vraie mamy. Parce que tu sais bien que moi, je suis pas ta vraie mamy". Non, je sais bien... tu es... comment est-ce qu'il dit? L'amie de papy.

Il n'y a pas que les petits-enfants qui font la différence entre ces divers liens, les grands-parents la font aussi.

Les grands-parents mettent quand même parfois une différence entre leurs petits-enfants biologiques et leurs petitsenfants par alliance.

Je les aime bien, ils sont, ils sont fort hein... ils sont gentils, mais je ne saurais pas, je ne saurais pas les considérer vraiment comme mes petits-enfants. Je ne les aime pas autant que mes petits-enfants, voilà! C'est différent. Oui, on ne les considère pas quand même comme vraiment nos petits-enfants. (...) Je crois qu'il y a un lien là, un lien vraiment de... vais-je dire, de sang, qui n'existe pas là-bas et qui existe de l'autre côté.

D'ailleurs, certains veulent marquer la différence au niveau du nom qu'on leur donne.

Moi, au début, je ne voulais pas qu'ils les appellent "papy" et "mamy", parce que bon, ils ont des papys et mamys et... bon, j'ai dit, c'est "tati" et "tonton", voilà !

Mais il arrive parfois que la différence s'efface et que le lien par alliance prenne autant d'importance que le lien biologique. Ainsi, il arrive, dans certains cas, que le beau-grand-parent prenne la place du grand-parent disparu.

Ainsi, une jeune fille nous a parlé de son beau-grand-père, qu'elle considère comme son grand-père, qu'elle n'a jamais connu car il est mort jeune.

Et alors, donc ici, en fait... là encore, j'ai mes... j'ai ma grand-mère... et le papa de ma maman, est décédé il y a 40 ans, quand elle avait 13 ans. Donc, ma grand-mère quelques années après s'est remise avec quelqu'un. Ils ne sont pas mariés, mais ils vivent ensemble depuis 30 ans. Donc et euh... lui, je l'ai toujours considéré comme mon grand-père. Donc, et lui, ils sont toujours en vie tous les deux.... et euh... ils habitent en face de chez mes parents. Donc, j'ai été élevée chez eux. Quand j'étais petite, bon comme mes parents ont toujours travaillé, ben euh... c'est eux qui m'élevaient... enfin qui m'ont élevée, mon frère et moi, et bon ben... et donc eux, ils ont 72 et mon grand-père va avoir 68. Ma grand-mère et mon grand-père, je les vois... je vais chez eux le mercredi aprèsmidi, parce que j'ai congé (rires). Je passe une heure et alors le week-end, je les vois le samedi ou le dimanche. Donc, eux, je les vois très souvent.

Nous le voyons, il n'est pas toujours évident de faire face aux relations suivant une rupture ou un remariage. Beaucoup de questions subsistent: comment se situer par rapport à ces enfants et petits-enfants indirects? Faut-il prôner l'égalité ou au contraire favoriser les petits-enfants directs? Les grands-parents doivent faire face à ces questions et c'est loin d'être toujours évident. Cela devient encore plus difficile quand il y a un dénigrement de l'un ou l'autre par un ou plusieurs membres de la famille.

■ Dénigrement et aliénation parentale

Les relations familiales ne sont pas toujours évidentes. Il arrive qu'un véritable dénigrement existe. Cela peut arriver, en cas de rupture, entre les deux familles : celle du parent gardien et celle du parent non-gardien. Par exemple si une femme est quittée par son mari, les parents de la maman prendront certainement parti pour leur fille, même s'ils ne peuvent pas reprocher grand chose à leur beau-fils (conflit de loyauté).

Parfois, les grands-parents et le parent gardien disqualifient complètement le parent non-gardien et sa famille. Certains racontent des mensonges, donnent une image déplorable de l'autre parent. Cela aboutit parfois à un rejet complet du parent non-gardien par l'enfant.

Mais cela arrive aussi parfois à l'intérieur d'une seule et même famille. Le parent peut parfois être disqualifié par le grand parent, par exemple un père déçu par son fils qui reporte ses ambitions et ses projets sur son petit-fils. Du côté des enfants, ils peuvent eux mêmes être pris dans un conflit de loyauté par exemple entre leur mère et leur grand-mère, lorsque les relations entre ces deux personnes sont mauvaises. Ainsi, un père ou une mère peut décider de couper tout contact avec ses parents et empêcher ainsi toute relation entre ses enfants et leurs grands-parents.

Dans les lignes ci-dessous une jeune fille nous parle des relations avec son grand-père. Sa mère a eu des problèmes avec son grand-père et ils ne se voient plus. Ce grand-père a été remplacé par l'oncle et la tante de sa mère, qui ont fait office de grands-parents de substitution.

Mais là, c'est un petit peu compliqué. Ma maman et ceux de sa famille ne se voient pas trop. Alors, ma maman, son papa, elle ne le voit plus. A 22 ans, elle est partie de chez elle. Son papa l'a mal pris et alors elle a perdu sa maman qu'elle avait 12 ans. Sa maman est décédée d'un cancer. (...) Alors en fait, ce qu'il se passe, c'est que ... ma maman, son père, elle n'a plus de contacts et l'oncle de ma maman, c'était mon parrain. Et alors, ce sont un petit peu eux qui ont fait office de grands-parents. Et donc mon parrain, le frère du papa de ma maman s'est marié avec ma tantine. Et ma tantine, ça a toujours été ma grand-mère, comme une seconde maman, etc,... Ben... pour le moment, normalement, on a des contacts, mais c'est assez compliqué parce que le ... euh... mon parrain vient de faire une thrombose etc,... Donc, comme on a été automatiquement... On a eu ... euh... on a dû avoir des contacts avec le père de ma maman qui est toujours... les contacts... euh.... ça ne va, quoi. Ca ne se passe pas du tout bien etc,... et ... comment vais-je dire ? Il entraîne un petit peu... pour qu'il y ait des conflits aussi avec la demi-sœur de ma maman. Mais bon, ça n'a jamais été l'entente folle.

Ben ma maman a perdu sa maman avant 12 ans. Je sais pas... je sais pas en fait si son papa, il l'aime bien etc.,... si il aime les enfants etc.,... parce que ça se passe plus ou moins comme ça avec...euh...de l'autre côté, hein, elle a une demi-sœur et il y a des petits-enfants et il est ... il est très compliqué, très difficile...C'est un instituteur, il a toujours été bien vu des gens et on s'est rendu compte qu'il était fou et il était vraiment méchant... méchant, il a fait des problèmes immenses à ma maman à partir du moment où elle est partie. Elle ne pouvait rien faire chez elle jusqu'à 22 ans. Elle est restée jusque 22 ans.(...) Je sais juste que quand elle est partie, à 22 ans, à partir de ce moment-là, il lui a fait des ennuis. Euh... donc elle a voulu être institutrice, il a essayé... il lui a fait des ennuis avec la justice... Euh, il a essayé de la faire prendre en adultère... Y a eu un... il a soudoyé un procureur du roi. Euh... au niveau de l'héritage de sa maman, elle n'a rien eu. On lui a volé de l'argent. Euh... puis... je te dis, c'est des trucs comme ça. Moi, je l'ai vu... je l'avais déjà vu parce que ma tantine a été hospitalisée plusieurs fois donc je l'ai vu. Il ne dit pas bonjour. En général, tu dis bonjour à des inconnus, à nous, il ne nous dit même pas bonjour. Euh... moi, ça me choque. euh... et alors, je l'ai revu pour le décès. Et donc, il n'y a rien eu, y a pas eu de contact.

Selon Y. Castellan, "certains psychanalystes n'ont pas manqué d'invoquer l'importance des nœuds oedipiens résiduels. Pour devenir un bon grand-père, une bonne grand-mère, il faut avoir triomphé au mieux du complexe d'Œdipe dans sa forme réciproque: l'amour de l'enfant pour le parent de sexe opposé, amour auquel répond souvent le parent concerné. Tel grand-père rejette son petit-fils parce qu'il n'a jamais pu accepter le partenaire de sa fille ou, pire, le fait que sa fille ait un partenaire." (Y. Castellan, 1998, p. 56)

"Les relations avec les grands-parents, comme d'autres liens de parenté, dépendent également du caractère des liens que cultivent les membres intermédiaires de la famille. Ainsi, les relations entre grands-parents et parents jouent un rôle crucial dans la formation du lien grands-parents/petits-enfants. " (Attias-Donfut et Segalen, 2001, p. 174)

Quand le stade du simple dénigrement peut-être dépassé, on parlera dans ce cas d'aliénation parentale. L'aliénation parentale est un processus par lequel un parent programme l'esprit des enfants de façon à exclure l'autre parent de leur vie, sans que cela ne soit justifié. Lorsque le processus est complété et réussi, les enfants ne veulent plus voir l'autre parent et ils apportent leurs propres contributions à la campagne de dénigrement du parent aliéné. L'aliénation parentale¹² peut se produire quand un des parents de l'enfant dénigre l'autre. Mais l'aliénation parentale peut se produire aussi dans le cadre de relations intergénérationnelles. Il arrive que des grands-parents dénigrent un des parents.



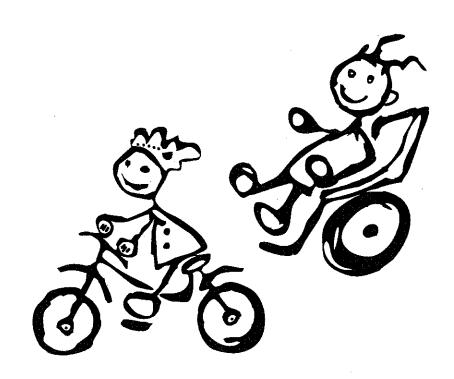
¹⁸ Pour plus d'information sur ce sujet, nous vous renvoyons aux adresses suivantes :

⁻ http://www.reseauparents.ch/SAP.html

⁻ http://pages.infinit.net/prag/alienation.htm

⁻ http://pasf.free.fr/BW99Fr.html

5. Perception des petits-enfants



5. Perception des petits-enfants

Un petit questionnaire concernant les grands-parents a été passé dans deux classes de demière année primaire, 32 enfants de onze ans. Parmi eux, 10 enfants ont leur quatre grands-parents, 14 ont trois de leurs grands-parents, 5 ont encore deux grands-parents et trois n'ont plus qu'un grand-parent.

Les enfants perçoivent la plupart du temps leurs grands-parents comme **généreux**. Ainsi une petite fille (11 ans) qualifie son grand père de "papy bonheur" et sa grand mère de "mammy cadeau".

Ils les perçoivent aussi comme étant les promoteurs de toute une série d'activités:

"Parfois, il m'invite et on va au cinéma, et aussi on va au parc, à la plaine de jeux, on fait des promenades, on reste à l'appartement et on fait des jeux de société ou on regarde la télé" (Emma)

"On va aux fêtes du village", "Je fais avec lui des excursions, des musées, la visite d'anciennes villes, se promener dans des parcs et il m'apprend de la géographie, de la science, de l'histoire" (fille, 11 ans).

"Elle m'emmène faire les boutiques à Namur et elle m'offre des super cadeaux à mon anniversaire!!!" (fille 11 ans)
"Je vais trois fois par an chez elle, je vais toujours au marché puis nous allons au restaurant. Et nous passons l'après midichez elle (télé ou s'il fait beau nous allons dans le jardin)" (fille 11 ans).

C'est aussi une forme d'apprentissage en aidant: la cuisine, le jardinage, ...

Un petit garçon (11 ans): "Je cuisine avec elle des pots de mousse, des crèmes, des gaufres, des crêpes pour ma petite cousine".

"Comme elle a une ferme, je cueille des fruits avec elle et je ramasse les œufs des poules" (garçon, 11 ans).

Raconter un souvenir important (bon ou moins bon) concernant i'un ou l'autre des grands-parents :

Priscilla: "Ma préférée mami est Nelly, ma mamy adorée, chérie, je l'aime, des fois on va dormir avec ma sœur chez elle, c'est chouette. Je l'adore, des fois, elle a des fous rire et ça me fait chaud au cœur de la voir rire. Elle est géniale ".

"La maman de ma maman: une fois j'ai été à Disneyland à Paris, c'était chouette, je me suis bien amusée " (fille 11 ans)

"Quand je suis parti à un camp en France, ils sont venus me dire bonjour et on a fait des photos" (garçon, 11 ans et demi).

Les enfants parlent des qualités et de l'affection de leurs grands-parents ...

"Ma grand mère, elle est gentille, amusante, ma grand-mère quoi !" (fille, 11 ans et demi)

Une petite fille (11 ans): son grand père est "très gentil et il n'est jamais grognon quand je suis là", quant à sa grand mère : "elle est parfaite pour moi !!"

6. Concepts



6. Concepts

Thèmes abordés dans cette partie

- Le père et la mère
- Les grands-parents
- La difficulté de trouver la bonne distance
- Les grands-mères
- > Les grands-mères maternelles
- Les grands-mères paternelles
- Les grands-pères
- Les grands-pères maternelles
- Les grands-pères paternelles
- Lien familial et évolution sociale

Nous avons esquissé le concept de lien tout au long de ce travail, nous l'avons approché, mais nous ne l'avons jamais abordé directement ni défini. Nous allons, dans cette dernière partie, nous centrer sur ce concept de lien.

Selon le référentiel pédagogique de l'O.N.E., "le lien est ce qui met en relation, qui entrouvre, qui assujettit, qui engage. Ce terme implique une notion de processus, de construction. Il peut être compris dans l'acception "créer des liens". Il évoque bien sûr le lien primaire, celui de l'attachement mutuel du bébé et de sa mère, qui fonde l'enfant: c'est au fil des interactions répétées de l'enfant avec son entourage proche que ce lien se tisse, dans un processus essentiel pour la construction de l'identité de l'enfant. S'il est de l'ordre de la construction, ce terme appelle aussi les notions de séparation et d'individuation." Pour être totalement "construit", un individu doit rompre le lien qui le lie à ses parents et se constituer en tant que personne à part entière.

lci, nous parlons bien évidemment du lien familial. On peut d'ailleurs définir celui-ci comme étant un¹³ système de relations sociales et de rapports sociaux fondés sur deux notions importantes :

- la relation d'échange (alliance)
- la relation de transmission (parenté)

Selon I. Bertaux-Wiame, "les réseaux familiaux constituent un facteur puissant d'intégration". (1. Bertaux-Wiame, 1991, p. 185) L'espace familial joue un "rôle décisif dans la production des statuts sociaux et la construction de l'identité sociale". A contrario, l'absence de liens familiaux concrets renvoie à une forme d'exclusion sociale plus ou moins manifeste (1. Bertaux-Wiame, 1991, p. 185).

En effet, la famille est certainement le premier lieu où se construit l'identité des individus.

Mais, à l'intérieur des relations familiales, les relations sont différentes entre les parents et les grands-parents. Commençons tout d'abord par les parents.

■ Le père et la mère

Quand on parle de lien de filiation, la mère semble occuper une place particulière. D'ailleurs, nous l'avons signalé ci-dessus, la lignée maternelle est souvent dominante, par rapport à la lignée paternelle.

Il y a une sorte de prédominance affective du couple mère-enfant. Ce lien est bien sûr établi dès la grossesse et semble irremplaçable.

On a d'ailleurs vérifié l'importance de ce lien par le passé, en découvrant les dégâts que pouvaient occasionner des carences affectives causées par un placement hospitalier précoce.

Ainsi, la place laissée au père était minime.La mère a un rôle de soin, une fonction ancrée dans le réel, alors que le père a une fonction symbolique, patriarcale, de représentant de la loi. La mère donne de l'affection et le père figure l'autorité.

Peu à peu, avec l'apparition de revendications féministes, l'accès du travail aux femmes,... apparaît une nouvelle répartition des fonctions éducationnelles dans la famille. On reconnaît enfin un rôle affectif au père.

¹³ Cnfr Notes de cours de sociologie de la famille, p. 31



Mais aujourd'hui, les repères du lien vacillent. Il n'y a plus UN modèle familial reconnu et accepté par tous. Les familles sont multiples et les liens familiaux aussi.

En cas de divorce, la séparation des parents provoque souvent une rupture de relation avec le père. La garde des enfants est pratiquement toujours confiée à la mère et ainsi, la position paternelle est fragilisée. Nous le voyons, les liens avec les pères et les mères ont énormément changé. Qu'en est-il des relations avec les grands-parents.

Les grands-parents

La grand-parenté n'est jamais choisie. Elle est, en quelques sortes, imposée par les parents. En devenant parents à leur tour, les enfants font de leurs parents des grands-parents.

Ces personnes n'ont donc pas nécessairement choisi d'être grand-parent. Et pourtant, les voilà "titulaires" d'un nouveau rôle. Tous remplissent ce rôle différemment, mais nous avons vu que certains s'investissent de manière importante dans ce rôle

Pourquoi certains grands-parents s'engagent de manière considérable envers leurs petits-enfants alors qu'ils n'y sont pas réellement obligés, alors qu'ils n'ont pas nécessairement choisi, finalement, de devenir grands-parents ?

Guy Ausloos parle de "codépendance : le fait qu'ils n'ont pu supporter les velléités d'indépendance de leurs enfants, et qu'ils tentent de les compenser en s'attachant leurs petits-enfants dans une dépendance encore plus forte." (G. Ausloos, p. 148, cité par Y. Castellan, 1998, p. 59)

Les grands-parents gâteaux pourraient d'ailleurs être vu comme des séducteurs, "en quête d'une satisfaction narcissique d'attachement". (Y. Castellan, 1998, p. 59)

On pourrait aussi expliquer cela en postulant que les grands-parents prennent ainsi une revanche sur "la toutepuissance des jeunes parents qui leur ont ravi leur ancienne jouissance parentale.", ainsi que "la joie de triompher, à travers ces jeunes, de l'inévitable mort, fantasme d'immortalité qui reconnaît dans le jeune le destinataire d'un trésor personnel issu du fond des âges, trésor qu'il va transmettre lui-même, en toute éternité." (Y. Castellan, 1998, p. 59)

Il nous semble important de ne pas faire de généralités en matière de relations grand-parentales. C'est pourquoi nous avons décidé de passer en revue les différents grands-parents et de voir comment ils envisagent cette grand-parenté.

Les grands-mères

Les grands-mères vivent ce changement de statut comme un renoncement à la fécondité. Elles changent de statut. Elles ne peuvent plus enfanter et sont, en quelque sorte, reléguée en deuxième position, dans le rôle de grand-mère, et non plus de mère.

▶ La grand-mère maternelle

Si la future grand-mère est jeune, nous l'avons vu plus haut, celle-ci envisage la grossesse de sa fille comme une fin de ce qui a été sa féminité et sa fécondité.

Y. Castellan parle également d'un "fantasme d'emboîtement", qu'elle définit comme suit : "la future grand-mère a porté ce corps qui en porte un autre, elle l'a "fait". Va-t-il accomplir aisément ce que l'on attend de lui ? Ne cache-t-il pas quelque défaut ? (...) La jeune femme ne va-t-elle pas souffrir, elle ou son bébé, des imperfections transmises par les générations antérieures ?" (Y. Castellan, 1998, p. 19)

Ainsi peut naître chez la future grand-mère un sentiment de culpabilité et des inquiétudes.

Cette inquiétude peut, peut-être être comprise si l'on envisage l'enfant en tant que prolongement narcissique des parents et des grands-parents.

Selon Y. Castellan, les futures grands-mères maternelles présentent un discours qui laisse penser qu' "une naissance est avant tout une affaire de femmes, entre femmes, dont l'homme est écarté par ce fantasme de parthénogenèse, c'est-à-dire d'engendrement de femme à femme." (Y. Castellan, 1998, p. 19)

Un autre fantasme qu'induit le lien de filiation est le "fantasme d'immortalité: on a accompli une œuvre en fait, la continuité de l'espèce, de génération en génération." (Y. Castellan, 1998, p. 20)

Castellan note encore que durant la grossesse, un travail psychologique va se poursuivre pour conduire à un remaniement des relations mère-fille. Ainsi, d'une relation de mère à fille, on passe à une relation de mère à mère. C'est la jeune mère qui donne accès à sa mère à la grand-maternité.



Dans le cas d'une relation mère-fille normale, deux désirs apparaissent chez les grands-mères, selon Y. Castellan: le désir de voir sa fille enceinte et le désir d'avoir un petit-enfant.

Le désir de voir sa fille enceinte "tend à s'assurer que la jeune génération va prendre la relève, qu'elle est en état de le faire et qu'à ce titre la génération ancienne a rempli son devoir. (...) Cela met en jeu l'estime de soi dans la capacité d'une lignée de se maintenir depuis l'origine du monde." (Y. Castellan, 1998, p. 22)

Le désir d'avoir un petit-enfant a trait à une "aspiration à l'immortalité, à la transmission de soi. Cela traduit le besoin d'imprimer sa marque distinctive dans les générations à venir." (Y. Castellan 1998, p. 22)

Quand une naissance se produit, il y a un bouleversement de la lignée, nécessitant des réaménagements familiaux car ce bébé : "se substitue en tant qu'enfant à ceux qui cessent de l'être pour devenir parents et transforment par là même leurs géniteurs en grands-parents." (B. This, 1980, p. 311, cité par Castellan, p. 28)

La grand-mère paternelle

L'implication de la grand-mère paternelle est autre que celle de son homologue, car elle ne peut partager, par exemple, le fantasme de l'emboîtement. Ainsi, la grand-mère paternelle fait l'économie du sentiment de culpabilité attaché à la qualité de ce qui est transmis.

En revanche, la jalousie classique belle-mère/belle-fille est réactivée par le fait que " la mère supporte difficilement l'intrusion tardive et victorieuse d'une femme porteuse de l'avenir dans sa relation avec son fils qui remonte au premiers instants de l'enfance. (...) La future mère ne peut manquer, de par son merveilleux cadeau, de prendre une importance capitale dans la vie et les sentiments du jeune père. " (Y. Castellan, 1998, pp. 22-23)

• Les grands-pères

Ce rôle s'envisage en référence au rôle du futur père. En effet, c'est le futur père qui fait le grand-père, qui le pousse vers la mort et accélère le remplacement des générations. " C'est en somme le parallèle de la renonciation à la fécondité/féminité rencontrée chez quelques grands-mères proches de la ménopause." (Y. Castellan, 1998, p.26)

Le grand-père maternel

Y. Castellan émet l'hypothèse que le père de la jeune fille reste le plus discret, la présence du futur bébé attestant le triomphe du mari, du rival dans la relation Oedipienne.

> Le grand-père paternel

On peut retrouver dans certaines lignées paternelles quelque chose du "fantasme de reproduction à l'intérieur du même sexe qui correspond au puissant fantasme féminin de parthénogenèse." (Y. Castellan, 1998, p. 26)

Mais revenons plus spécialement au lien.

Lien familial et évolution sociétale

Le lien essentiel de la famille est la filiation, "la reconnaissance mutuelle des ascendants et descendants comme tels." Ce lien du sang "a un aspect narcissique, c'est-à-dire de confirmation de soi, pour les uns comme pour les autres: les créateurs reconnaissent leur œuvre, les enfants créés reçoivent de ce fait une place dans une lignée. Ce lien a aussi un aspect institutionnel, puisqu'il est consacré par la règle sociale : la maternité, la paternité sont officialisés devant tous." (Y. Castellan, 1998, pp. 11-12)

Or, la société évolue. Et ces changements sociétaux ont une influence directe sur les liens familiaux.

Ainsi, avec les procréations médicalement assistées, un nouveau repère au lien apparaît. Cela apporte beaucoup de changements et les repères vacillent. Les notions de filiation sont remises en question. Les trois dimensions de la parentalité sont remises en cause: "la dimension biologique, le géniteur; la dimension socio-juridique, la désignation sociale du père; et la dimension éducative, la présence auprès de l'enfant." (Gérard Neyrand, 2001, p. 24)

Ainsi, selon I. Théry, "le parent biologique d'un enfant est son géniteur. Le parent domestique est celui qui élève l'enfant sous son toit. Le parent généalogique est celui que le droit désigne comme tel." (Théry I., 2001, p. 28-29)

Ainsi, nous voyons que pour ces deux auteurs, les trois dimensions se recoupent. Ces trois dimensions se rapportaient autrefois à une seule et même personne. Aujourd'hui, de plus en plus, ces trois dimensions sont dissociées et assumées par des personnes différentes. Il n'y a plus une parenté mais une pluriparenté.

De ce fait, le lien devient de plus en plus difficile à établir.



Malgré tous ces changements et parfois la difficulté à se situer et à créer du lien, selon Y. Castellan, "le jeune homme éprouve parfois le sentiment d'une dette vis-à-vis de la lignée. Cette vie que l'on a reçue des parents, si complète: biologique, économique, affective, morale, culturelle, arrivera-t-on jamais à la rembourser, à en annuler la dette? L'inquiétude plane et persiste jusqu'au moment où le fils comprend que "rien ne pourrait mieux rembourser un père qui a assumé sa paternité que d'assumer la sienne le moment venu". (Roger Taboul, 1994, p. 167)" (Y. Castellan, 1998, p.27)

C'est peut-être là que réside la force des liens familiaux et des relations intergénérationnelles.

Nous pouvons aussi envisager le lien familial comme un échange.

En effet, une relation ne se fait pas que dans une seule direction. Il n'y a pas que les parents, les grands-parents, ... qui donnent de l'amour, qui éduquent, qui transmettent. L'enfant donne aussi de l'amour, il apprend énormément à son entourage et il transmet beaucoup de choses. Il ne faut donc pas envisager la relation comme étant une relation unilatérale, mais bien une échange, une interaction entre deux êtres.

Selon R. Boudon, "L'échange, entendu comme mouvement d'interaction réciproque entre deux parties ou bien cession d'un service ou d'une chose en contrepartie d'une autre, est la règle fondamentale de toute relation sociale" (R. Boudon, 2001, p72).

Il semble évident qu'une relation à sens unique n'est pas envisageable pour la majorité des personnes. Nous ne voulons pas entretenir une vision utilitariste des relations sociales, mais il est rare qu'une personne donne dans une relation quand elle n'en retire rien, que ce soit dans le long ou le court terme.

Ainsi, dans le passé, il était admis que l'aide, l'éducation, l'assistance que les parents fournissaient à leurs enfants leur serait un jour rendu sous forme d'aide, d'assistance de leurs enfants lors de leur vieillesse.

Aujourd'hui, les choses ont changé, mais on peut trouver le même genre de relation dans la société actuelle. Ainsi, on se relève plus facilement à quatre heures du matin quand on entend un enfant pleurer lorsqu'on pense à tous les moments de joie que cet enfant nous apporte et à toute l'affection qu'il nous donne.

Cependant, la notion d'échange n'est jamais fort éloignée de la notion de pouvoir. Et cela peut parfois susciter des difficultés.

"Le pouvoir d'autrui est redoutable : il peut nous forcer à faire quelque chose, que nous le voulions ou non. Les hommes s'en servent pour exploiter autrui à leurs propres fins.

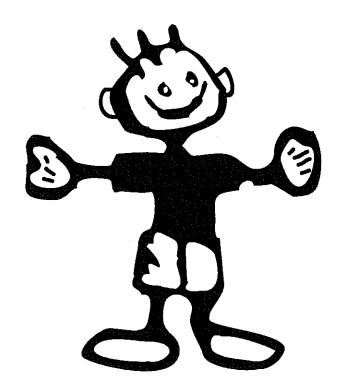
Dans la mesure où nous dépendons davantage des autres que ceux-ci ne dépendent de nous, ils ont un pouvoir sur nous; peu importe alors que notre dépendance ait la violence pour cause ou que l'amour, notre besoin d'affection ou d'argent, notre soif de reconnaissance sociale, notre désir de faire carrière et de nous distraire, en soient l'origine" (J. Etienne, H. Mendras, 1999, pp 117-118).

Il arrive que sur base de cette notion d'échange, des dérivent voient le jour. Ainsi, "l'absence de réciprocité autorise souvent les parents à exercer un pouvoir énorme sur leurs enfants, voire même à contrôler leur destinée (par exemple, des mères qui imposent à leur fille les calendriers des naissances des petits-enfants, voire le nombre total de descendants). Présumées conviviales, les solidarités familiales s'avèrent souvent difficiles à assumer et accroître leur importance équivaut sans doute à renforcer les inégalités de départ" (R. Clokeur, A. Gauthier, JF Stassen, 1994, p 7)

Mais échange est aussi synonyme d'entraide, même si celle-ci prend place quand l'enfant est un peu plus âgé. L'entraide "prend des formes très diverses. Elle peut être regroupée en plusieurs types: les échanges domestiques, affectifs et financiers. Cette entraide relève tantôt du social, compris dans le sens des réseaux, de l'économique, relevant de la transaction économique, de l'affectif comme dans l'expression culturelle de l'attachement à des personnes liées par la parenté ou l'alliance" (R. Clokeur, A. Gauthier, JF Stassen, 1994, p 5).

Ainsi, nous pensons que le lien grand-parent/petit-enfant peut aussi être envisagé sous la forme d'un échange. Mais cette notion d'échange n'est pas toujours connotée positivement et des problèmes peuvent survenir. Ce qui est échangé est souvent implicite : de la confiance, de l'amour, de la fidélité. Ainsi, on peut dire que vraiment les contacts partagés entre grands-parents et petits-enfants, sont à bénéfices réciproques du fait des stimulations qu'ils procurent aux uns comme aux autres.

7. Bibliographie



7.Bibliographie

ARIES PHILIPPE

? Les grands-parents dans notre société, in Les grands-parents dans la dynamique de l'enfant, Les milieux éducatifs de l'enfant, éditions ESF

ATTIAS-DONFUT CLAUDINE

2004

Grands-parents et petits-enfants : un lien plus fort que jamais,

http: www.construire.ch/SOMMAIRE/9852/52entret.html, visité le 05/03/04

ATTIAS-DONFUT CLAUDINE ET SEGALEN MARTINE

2001

Le siècle des grands-parents. Une génération phare, ici et ailleurs,

éditions autrement, Paris.

2004

Grands-parents : la famille à travers les générations,

http: www.cnav.fr/5etude/recherchevie/publications/attias/pdf/ouvrages/grands_parents.pdf,

visité le 05/03/04

AUSLOOS GUY

1995

LA compétence des familles : temps, chaos, processus, Erès, collection Relations.

BAWIN-LEGROS BERNADETTE ET GAUTHIER ANNE

1991

Les grands-parents dans la dynamique familiale, in actes du colloque de Liège du 17-18 mai 1990, Liège

BERTAUX-WIAME ISABELLE

1991

La force de rappel des liens familiaux. Rapports inter-générationnels et trajectoires familiales, in Relations intergénérationnelles, actes du colloque de Liège de 1990

BILLE MICHEL

2002

A quoi servent les grands-parents ? Des grands-parents pour introduire au "sacré",

in Dialogues, n° 158, 4ème trimestre 2002.

BLÖSS THIERRY

2004

Comprendre le lien familial.

http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/pi/p256m2.html, visité le 23/02/04

BOUCHET SYLVIE

1992

De mère à grand-mère. Une approche psychanalytique d'une identité nouvelle, Païdos/Bayard, Paris.

BOUDON RAYMOND, BESNARD PHILIPPE, CHERKAOUI MOHAMED, LECUYER BERNARD-PIERRE

2000

Dictionnaire de la sociologie, Paris, Larousse, éditions du Club France Loisirs.

BOUDON RAYMOND, BESNARD PHILIPPE, CHERKAOUI MOHAMED, LECUYER BERNARD-PIERRE

2001

Dictionnaire de sociologie,

éditions du Club France Loisirs, avec l'autorisation des éditions Larousse-Bordas, Paris.

CASTELLAN YVONNE

2002

Le point de vue des petits-enfants. Comment la figure des grands-parents évolue avec l'âge des enfants, in dialogue, n° 158, 4ème trimestre 2002, édition érès

CLOKEUR RENAUD, GAUTHIER ANNE, STASSEN JEAN-FRANÇOIS

1994

Relations intergénérationnelles. Transferts, flux et réseaux de solidarité, rapport pour les services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles.

DECARIE SUZANNE

1999

Ces petits-enfants qui deviennent les nôtres,

http://www.acsm-ca.gc.ca/virage/personne-agee/ces-ptits-enfants-qui.html, visité le 04/03/04



DOLTO FRANÇOISE

1994

Les grands-parents, in les chemins de l'éducation, articles et conférences (1950), Paris, Gallimard

DRORY DIANE

2000

Je ne savais pas que mes parents avaient eu des parents !, in le ligueur,

ETIENNE JEAN, MENDRAS HENRI

1999

Les grands thèmes de la sociologie par les grands sociologues, Paris, Armand Colin, Collection U, série " sociologie "

FREDJ CLAIRE

2004

Une histoire des grands-parents,

http://www.manuscrit.com/Edito/invites/Pages/NovHisto Gourdon.asp, visité le 05/03/04

GAULLIER X.

1988

La deuxième carrière : âges, emplois, retraites, Paris, Ed. Seuil.

GOURDON VINCENT

2001

Histoire des grands-parents, édition Yves Manhès, collèction pour l'histoire - Perrin, Mesnil-sur-l'Estrée, 2001.

LAMONTAGNE LOUISE

2004

L'art d'être grands-parents,

http://www.acsm-ca.gc.ca/virage/personne-agee/etre-grands-parents.html, visité le 04/03/04

LONGNEAUX JEAN-MICHEL

2003

Grands-parents : la génération acrobate, in le ligueur, n° 47, 17 décembre 2003, pp. 1-3)

MERAI MAGDOLNA

2002

Grands-parents, charmeurs d'enfants. Etude des mécanismes transgénérationnels de la maltraitance, L'Harmattan, coll. psycho-logiques, Paris.

NEYRAN GERARD

2001

Les mésaventures du père, in Sciences Humaines, n° 112, janvier 2001, pp.22-25.POUSSIN GERARD

1993

Psychologie de la fonction parentale, Privat.

REGION WALLONNE

2001

Premier rapport sur la cohésion sociale en Région Wallonne, rapport réalisé par le direction interdépartementale de l'intégration sociale, Jambes.

TEBOUL ROGER

1994

Neuf mois pour être père, Calmann-Lévy

THERY IRENE

2001

Penser la filiation, in Sciences Humaines, n° 112, janvier 2001, pp.26-31.

THIS BERNARD

1980

Le père, acte de naissance, Seuil.

8. Organismes de référence



8. Organismes de référence

Nous vous proposons, à titre indicatif, une liste NON EXHAUSTIVE d'organismes qui essaient de promouvoir les liens intergénérationnels. Ces organismes sont donnés à titre d'exemple. Nous voulons par là souligner le fait que devant des situations problématiques, il est possible de cherche une aide, un soutien.

■ E.G.P.E. (Ecole des Grands-Parents Europeens)

Bruxelles

Présidente: Madame Laboureur -Place des Acacias 14 - 1040 BRUXELLES Tél. 00 322 733 95 50 -E-mail : monique.laboureur@swing.be

Paris

Le siège de l'UNION DES EGPE est aussi celui de l'EGPE Fondatrice, l'E.G.P.E. Paris lle de France Siège social : Rue Chomel 12 - 75007 PARIS

Téléphone : 01 45 44 34 93 - Fax : 01 45 44 33 87 - E-mail info@egpe.org

■ Les grands-mères conteuses

Avenue Général Trellier 6 - 5030 Gembloux

Tél: 081/61.11.15

■ ASBL Ages et Transmissions

L'association a pour objet la transmission des expériences, savoirs, savoir-être et savoir-faire des aînés vers les plus jeunes ou les moins expérimentés qu'eux.

Rue Vandenhoff E. 133 - 4030 Liège

Tél: 04/340.04.00 - E-mail: robert.mormont@skynet.be

■ Centre Régional Entre Ages

L'objectif du centre est de favoriser la rencontre entre les différentes générations au niveau local par des groupes de rencontres centrés sur le souvenir, des animations, des expositions thématiques,...

Rue Mont Leva, 24 - 4540 Amay

Tél: 085/31.30.20 - E-mail: entrages@demo.ucl.ac.be

■ Centre d'orientation et de formation - COF Espace rencontre - Le trimurti

Groupe de paroles et d'entraide pour parents, grands-parents, beaux-parents souhaitant s'exprimer sur leurs difficultés éducatives.

Rue aux Chevaux, 7 - 4540 Amay

Tél: 085/32.884.50 - Fax: 085/32.84.59 - E-mail: asbl@cof.be

9. Annexes



Annexe 1 Soutien et groupes de paroles des grands-parents européens.

Accueillir et soutenir les grands-parents en difficulté

En raison de relations familiales devenues difficiles, les grands-parents sont parfois privés de contact avec leurs petits-enfants. L'EGPE leur propose notamment une écoute téléphonique, des entretiens individuels, des groupes d'échanges, pour permettre à chacun de prendre du recul par rapport à ses propres difficultés et de s'ouvrir à l'écoute de soi-même et des autres.

L'EGPE travaille aussi en amont de ces ruptures pour essayer de les prévenir avec des groupes de paroles, des groupes d'échanges, des publications, des conférences.

Echanges

Des groupes d'échanges ou groupes de paroles sont mis en place dans certaines E.G.P.E. autour de thèmes demandés par des grands-parents : bien-être mal être, autour de 75 ans, sortir de l'impasse, grands-parents de grands petits enfants,

Deux heures d'échanges pour prendre du recul sur les événements d'une vie.

Différents groupes se réunissent avec un animateur - généralement une fois par mois - pour permettre aux grandsparents de se rencontrer sur un des thèmes qu'ils ont demandés ou choisis tels que la violence, la drogue, la maison de famille, la communication en famille, etc.

"Cela commence par une parole, jaillie du plus profond de votre histoire. Un événement du quotidien vous a touché. Vous ne comprenez pas bien ce qui vous arrive, vous voilà submergé par un trop plein d'émotion.

A qui dire que vous êtes triste, blessé par l'attitude "brutale" d'un fils, par le téléphone trop bref de votre belle fille, par l'absence de vos enfants, le silence de vos petits enfants. Avec qui pouvez vous parler de problèmes existentiels, de vos questionnements, de vos difficultés relationnelles ?

Combien d'entre vous viennent en pensant qu'elles sont, qu'ils sont seuls à vivre de tels "chocs de vie" et que personne ne peut les comprendre.

Vous écoutez la parole des autres, sans donner votre avis, en vous respectant infiniment. Vous avez compris que vous pouviez, bien involontairement d'ailleurs, "peser un peu lourd" sur votre entourage, vos enfants entre autre, par l'intensité de vos demandes et de votre attente.

Vous avez "rebondi" repris des forces. Vous avez gagné en indépendance ce que vous avez perdu en "demandes impossibles."

Ouverts à d'autres réseaux d'amitié, à des activités nouvelles, vous savez de mieux en mieux quelles sont aujourd'hui vos priorités. Vous avez "apprivoisé "vos cotés négatifs, vous êtes plus tolérants avec vous-même.

par Marie-Claire Chain, animatrice de groupes de paroles

Ces échanges aident chacun à :

Se libérer du poids de situation douloureuse par un constat: "je ne suis pas seul à vivre ce douloureux problème";

Prendre du recul, analyser les situations pour que la parole circule à nouveau ;

Accepter que ses propres enfants deviennent à leur tour des parents ;

Définir sa place de grand-parent qui se modifiera tout au long de la vie ;

S'ouvrir à l'écoute de soi-même et des autres pour prendre conscience de ses richesses intérieures trop souvent enfouies.

Le fonctionnement de ces groupes facilitent aussi :

La naissance de réseaux: des soutiens, des amitiés se créent entre les participants ;

Des initiatives: concevoir de nouveaux sujets à travailler, créer des activités en commun,



Ecoute téléphonique

Vous vous posez des questions sur vos relations avec vos enfants et / ou petits-enfants

Vous voulez parler avec d'autres grands-parents de vos problèmes ou de vos soucis

Prenez contact avec <u>l'E.G.P.E. la plus proche de votre domicile</u> ou <u>egpe.org</u>

A l'E.G.P.E., nous sommes les témoins actifs de certaines souffrances affectives associées à une exigence de compréhension. On nous fait part de ruptures, on nous demande un soutien, des conseils et un savoir concernant le droit des grands parents vis à vis de leurs petits enfants :

"Mon fils ne vient plus nous voir depuis son mariage, sa femme lui interdisant toute relation avec ses parents. J'ai trois petits-enfants que je ne connais pas".

Du jour au lendemain, nous avons été privés de voir notre petit-fils pendant plus de 18 mois. Nous avons terriblement souffert de cette séparation et notre petit-fils aussi. Notre belle-fille n'accepte pas que cet enfant s'attache à nous". J'ai écrit mais mon courrier est resté sans réponse. Que faut-il que je fasse pour avoir enfin la joie de connaître mes petits-enfants ?"

Ne restez pas seul. Appelez nous. Un grand-parent formé à l'écoute vous répondra

Prenez rendez-vous, si vous le souhaitez, à <u>l'E.G.P.E. la plus proche de votre domicile</u> ou à l'UNION des E.G.P.E.

Annexe 2 Statistiques démographiques

Espérance de vie à la naissance en 2001						
	Hommes			Femmes		
	2000	2001	Evolution	2000	2001	Evolution
Royaume	75.08	75.42	+ 0.34	81.42	81.67	+0.2
Région de Bruxelles-capitale	75.12	75.34	+ 0.22	81.39	81.36	- 0.0
Région flamande	76.01	76.44	+ 0.43	81.93	82.30	+ 0.3
Région wallonne	73.41	73.61	+ 0.20	80.53	80.66	+ 0.1

chemin du Trèfle,1 bât 13 4000 Liège et mon adresse e-mai : mt.casman@ulg.ac.be